









Rapport annuel au Parlement | 2001-2002



Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Le Secrétariat rural

Agriculture et Agroalimentaire Canada

1525, avenue Carling, 3° étage Ottawa (Ontario) K1A 0C5

Numéro sans frais : 1 888 781-2222 Télécopieur sans frais : 1 800 884-9899

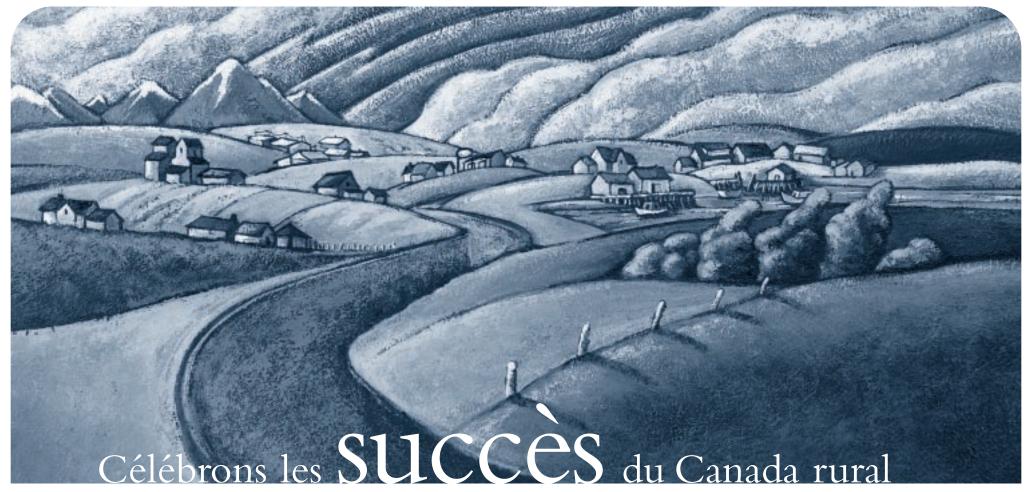
Courriel : rs@agr.gc.ca Internet : www.rural.gc.ca

La version électronique est disponible à l'adresse www.rural.gc.ca/annualreport/2002/index.phtml

Publication d'AAC N° : 2151/B N° de catalogue : A1-18/2002

ISBN: 0-662-66984-3

© Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada, 2002











Rapport annuel au Parlement | 2001-2002

Table des matières

	Page
Message du ministre	2
Message du secrétaire d'État	3
Sommaire	4
Introduction	5
Cas de réussite	
Régions éloignées et du Nord	8
Régions à proximité des centres urbains	11
Coeur du Canada rural	
Deuxième Conférence rurale nationale	17
La voie de l'avenir	20
Annexes	
Annexe 1 - Fiche de rendement du Plan d'action rural	23
Annexe 2 - Liste des membres du Partenariat rural canadien	62

Message du ministre



En renouvelant le Partenariat rural canadien, le gouvernement du Canada réitère la nécessité d'avoir un Canada rural fort et vivant pour améliorer la qualité de vie de l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes. Au moment d'entamer cette étape de l'existence du Partenariat, il nous offre l'occasion d'examiner les progrès que nous avons accomplis, tout en continuant de travailler à l'atteinte des objectifs que nous partageons pour l'avenir du Canada rural.

Le Partenariat rural canadien, qui amorce sa cinquième année, continue de prendre appui sur des bases solides fondées sur le dialogue, le partenariat, un programme de vulgarisation de l'information et la Lentille rurale — le processus qu'a adopté le gouvernement pour voir l'impact des différents enjeux dans l'optique des Canadiens ruraux. Dès le départ, nos objectifs ont consisté à rétablir les liens entre le gouvernement fédéral et les Canadiens ruraux et à renforcer les bases économiques et sociales du Canada rural.

Les réunions permanentes avec la base, dans le cadre du Dialogue rural regroupant des citoyens de tout le pays qui savent qu'un Canada fort et prospère ne peut exister que lorsque toutes ses composantes — rurales et urbaines — sont solides, témoignent du succès du partenariat. Les citoyens ruraux ont souligné l'importance de ce facteur récemment. lors de la deuxième Conférence rurale nationale tenue à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard).

À la suite de la conférence, le gouvernement du Canada a annoncé l'investissement de 55 millions de dollars dans le renouvellement

du partenariat pour cinq années additionnelles. Cet investissement est prévu dans le nouveau Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA), l'initiative fédérale-provinciale-territoriale élaborée de concert avec l'industrie pour aider le secteur canadien de l'agriculture à mieux satisfaire à l'augmentation des demandes des consommateurs et à mieux affronter la concurrence mondiale. Au cours des six prochaines années, le gouvernement du Canada fera de nouveaux investissements de 5,2 milliards de dollars dans le secteur agricole, dont 3,4 milliards de dollars pour la mise en oeuvre du CSA. En investissant dans l'avenir de l'industrie de l'agriculture et de l'agroalimentaire, le gouvernement du Canada investit dans la croissance et le bien-être de nos collectivités rurales.

Célébrons les succès du Canada rural souligne une partie de nos réalisations de l'année écoulée. À titre de ministre à la coordination des affaires rurales, je suis très heureux de me joindre à mon collègue, Andy Mitchell, secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario) pour présenter le présent rapport au Parlement.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre à la coordination des affaires rurales.

Lyle Vanclief

Message du secrétaire d'État



Le gouvernement du Canada, reconnaissant que le succès du pays passe par la force de ses régions urbaines et rurales, s'est engagé à travailler avec les Canadiens et Canadiennes et les organisations du milieu rural, ainsi qu'avec d'autres échelons gouvernementaux à assurer la viabilité à long terme de nos collectivités rurales. Si nous y parvenons, les jeunes Canadiens percevront le Canada rural comme une région qui offre des débouchés à tous, où ils peuvent avoir accès aux ressources et entrevoir un avenir pour eux-mêmes et leurs familles.

Notre démarche stratégique envers la résolution des problèmes auxquels sont confrontés les Canadiens et Canadiennes vivant dans les régions rurales est fondée, sans y être restreinte, sur quatre éléments clés qui ont donné les meilleurs résultats :

- Une approche ascendante qui permet aux collectivités d'élaborer les stratégies et les démarches qui leur assureront une viabilité à long terme.
- Le recours à la Lentille rurale conçue pour garantir que nous élaborons, avec la collaboration d'autres ministères et organismes fédéraux, des initiatives judicieuses pour tous les Canadiens et Canadiennes.
- Continuer de mettre en valeur le potentiel des collectivités l'aptitude à évaluer leurs atouts, à établir des consensus et à élaborer un plan pour améliorer ce potentiel.
- Continuer de fournir aux collectivités les outils nécessaires à l'application de leurs stratégies.

Notre approche ascendante du processus décisionnel est un succès, comme le montre la deuxième Conférence rurale nationale qui s'est tenue à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard). Plus de 500 Canadiens y étaient réunis pour échanger des informations et discuter d'idées sur la mise en valeur du potentiel de leurs collectivités. C'est d'ailleurs à la Conférence qu'on a rendu publique la Fiche de rendement du Plan d'action rural, conçue pour documenter les progrès qu'ont réalisés les ministères et organismes fédéraux dans la suite donnée aux mesures définies à la première Conférence rurale nationale.

Ces résultats n'ont été possibles que grâce aux Canadiens et Canadiennes des régions rurales et urbaines. Cependant, le travail ne s'arrête pas là. Nous prévoyons conserver l'élan acquis grâce à une étroite collaboration avec 29 ministères et organismes fédéraux, d'autres échelons gouvernementaux et intervenants des collectivités afin de renforcer nos efforts visant à construire un Canada rural fort et viable. Nous consultons également les provinces et les territoires en vue d'élaborer un cadre stratégique rural national qui orientera un plan d'action à long terme pour le Canada rural.

Ce troisième rapport annuel au Parlement témoigne de la réussite persistante de ces efforts dans les régions rurales et éloignées du pays.

Le secrétaire d'État

(Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario),

Andy Mitchell

SOMMAIRE

Célébrons les succès du Canada rural

Le gouvernement du Canada, à l'écoute de ses citoyens ruraux, leur offre les outils et les ressources stratégiques nécessaires pour bâtir des collectivités exemplaires. Le Rapport annuel 2000-2001 au Parlement décrivait les principales initiatives prioritaires du gouvernement du Canada destinées à soutenir des solutions durables et à favoriser l'innovation au sein des collectivités rurales. L'objectif était de rehausser la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes des régions rurales.

Le Rapport annuel 2001-2002 célèbre les succès du gouvernement du Canada qui s'efforce, en collaboration avec les citoyens des régions rurales, de bâtir des collectivités solides. Les résultats des initiatives rurales permanentes enrichissent la vie des Canadiens et des Canadiennes en aidant les champions locaux à élaborer des solutions à partir de la base afin de créer de meilleurs lendemains. Grâce à ces initiatives, comme l'élaboration et la mise en oeuvre d'un cadre stratégique rural national, les avantages continueront de s'accumuler et tous les Canadiens pourront participer à l'économie du savoir.

Comment définir le succès au Canada rural? Vous trouverez la réponse dans les cas de réussite décrits ci-après qui témoignent de l'activité fondamentale qui se perpétuera et améliorera la qualité de vie au Canada rural. Qu'il s'agisse de faire la promotion des débouchés, d'améliorer les soins de santé ou d'aider les jeunes à faire les bons choix de vie, le succès vient de l'innovation et des initiatives qui aident les Canadiens et les Canadiennes des régions rurales à profiter d'une meilleure qualité de vie.

Bâtir un avenir réussi

La force du Canada rural repose dans ses collectivités. La deuxième Conférence rurale nationale, qui s'est tenue à Charlottetown en avril 2002, a fait participer aux prises de décisions les Canadiens et les Canadiennes des régions rurales et éloignées, ce qui les a aidés à demeurer branchés et actifs et à trouver des solutions dans leurs propres collectivités. C'est sur cette base que le gouvernement du Canada a appuyé l'Initiative de développement rural en lui accordant un financement de 2,8 millions de dollars, annoncé par l'honorable Andy Mitchell, secrétaire d'État (Développement rural). Nous nous sommes engagés à mettre en place un réseau national d'organismes ruraux et à verser des fonds pour élargir le réseau rural de Service Canada. La mise en place d'un réseau national de la jeunesse rurale, également annoncée lors de la conférence, fournira aux jeunes Canadiens des régions rurales et éloignées l'occasion de commencer dès aujourd'hui à façonner leur avenir.

La Fiche de rendement du Plan d'action rural (annexe 1), diffusée lors de la deuxième Conférence rurale nationale, donne un aperçu clair des progrès réalisés par le gouvernement du Canada qui s'est efforcé de donner suite aux priorités des Canadiens et des Canadiennes des régions rurales et éloignées.

Soutenir des collectivités saines

Le gouvernement du Canada, par le truchement du Partenariat rural canadien, s'engage, par son approche axée sur des résultats, à atteindre des résultats durables à long terme. Forts d'une vision claire des effets mesurables des initiatives et grâce à l'écoute des Canadiens et des Canadiennes des régions rurales et de concert avec eux, nous continuerons ensemble d'améliorer la qualité de vie des collectivités rurales et de célébrer les succès du Canada rural.

INTRODUCTION

Célébrons les réussites du Canada rural

Les gens modifient le paysage des régions rurales et éloignées du Canada. En bâtissant et en grandissant ensemble, nous contribuons à trouver des solutions durables et fructueuses, issues de la base. Vous possédez vous-mêmes les réponses — les possibilités de recourir à l'innovation et d'utiliser les solutions communautaires pour relever les défis de la base.

Le deuxième Rapport annuel faisait montre de l'engagement continu du gouvernement du Canada d'améliorer la qualité de vie des Canadiens ruraux. Cet engagement ne s'est pas démenti depuis l'an dernier. Ce troisième Rapport annuel du Partenariat rural canadien célèbre les réussites des gens qui ont travaillé ensemble, avec l'appui du gouvernement du Canada, à bâtir un développement durable, important au sein de leurs collectivités. Il fait ressortir certaines des idées novatrices adoptées par des collectivités situées au coeur du Canada rural, à proximité des centres urbains et dans les régions éloignées et du Nord du Canada pour trouver des solutions locales à des défis locaux. La Fiche de rendement du Plan d'action rural (voir annexe 1) décrit comment le gouvernement du Canada est parvenu à satisfaire aux priorités des Canadiens qui vivent dans ces régions.

Le gouvernement du Canada, par le truchement du Partenariat rural canadien, écoute ses citoyens ruraux et fournit les outils stratégiques et les ressources nécessaires pour aider les collectivités à réaliser les avantages du réseautage et du partage des ressources. Le Partenariat rural canadien constitue la principale initiative stratégique rurale qui permet de faire en sorte que les programmes, les politiques et les activités soient coordonnés de

manière à appuyer les collectivités rurales et éloignées du Canada. Le Partenariat rural canadien nous aide à veiller à ce que les gens puissent s'organiser pour mobiliser leurs collectivités, définir des objectifs et mettre en place des plans d'amélioration de la qualité de vie au Canada rural.

Le Secrétariat rural gère le Partenariat rural canadien. Le travail du Secrétariat rural a mené à des changements tangibles et positifs dans l'élaboration et la coordination des politiques, l'engagement des citoyens, le développement et la diffusion de la recherche et de l'information, l'établissement de partenariats stratégiques et le soutien communautaire. Vous trouverez des précisions sur ces initiatives sur le site Web du Partenariat rural canadien (www.rural.gc.ca) et dans la Fiche de rendement du Plan d'action rural.

Depuis les quatre dernières années, le Partenariat rural canadien est fier de travailler avec les représentants des régions rurales et éloignées du Canada en vue de créer une nouvelle approche pour mobiliser les gens afin qu'ils puissent prendre leurs propres décisions. Le gouvernement du Canada a aidé les gens à l'échelon local à acquérir les outils et les compétences qui leur permettront de stimuler un développement durable au sein de leurs collectivités. Grâce au partage de l'information et des ressources, l'engagement pris par le gouvernement d'assurer l'avenir des régions rurales et éloignées du Canada est en train de se concrétiser.

Établissement de collectivités prospères

La réussite et la viabilité à long terme du Canada rural reposent sur ses collectivités. En quoi consiste une collectivité prospère?

C'est une collectivité qui donne l'exemple, où l'innovation et les nouvelles idées peuvent s'épanouir. Une collectivité prospère fait participer les jeunes — nos dirigeants d'aujourd'hui et de demain — en les aidant à contribuer dès maintenant à bâtir leur monde. Une collectivité prospère est en mesure de développer l'aptitude à adopter notre économie du savoir dans le nouveau millénaire. Une collectivité prospère attire, perfectionne et garde les gens — facteur essentiel à la mise en valeur du potentiel des collectivités rurales. Une collectivité prospère est en bonne santé sur les plans social, culturel et économique, et aborde les guestions environnementales de façon responsable. En demeurant à l'écoute des Canadiens, le gouvernement du Canada est devenu apte à fournir un appui aux fondements mêmes des collectivités.

Nos réussites

En 2001-2002, les Canadiens ont fait équipe pour bâtir un avenir meilleur. L'énergie et l'esprit d'entreprise des résidants des régions rurales et éloignées du Canada, traduits par des centaines de projets touchant des millions de Canadiens, ont donné lieu à des réalisations impressionnantes. Grâce à la détermination novatrice des résidants des régions rurales et éloignées du Canada, le gouvernement canadien continue de consolider son engagement en vue de présenter des solutions efficaces qui favoriseront le bien-être économique et social. Ce troisième rapport annuel du Partenariat rural canadien est axé sur la réussite du pays — dans le coeur du Canada rural, les régions sises à proximité des centres urbains et les régions éloignées et du Nord.

Les cas de réussite contenus dans le présent rapport illustrent de quelle façon la collaboration des Canadiens peut avoir un impact soutenu sur notre qualité de vie. Elles sont la preuve que l'innovation et les initiatives locales concourent à façonner un avenir meilleur au sein duquel tous les Canadiens pourront être

partie prenante d'une société fondée sur le savoir. Que ce soit en améliorant les soins de santé dans les régions éloignées du pays ou en aidant les jeunes à prendre des décisions de vie positives, les Canadiens s'entraident en aidant les autres à bénéficier de tout ce que notre société du savoir peut offrir.

Comme le mentionnait le discours du Trône 2002, le gouvernement du Canada favorisera les efforts des Canadiens en ciblant ses activités de développement régional de façon à mieux répondre aux besoins d'une société du savoir et à relever les défis particuliers des collectivités qui se trouvent au coeur du Canada rural, à proximité des centres urbains et dans les régions éloignées et du Nord.

Notre engagement de partage

La deuxième Conférence rurale nationale, qui s'est tenue du 4 au 6 avril 2002 à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), a témoigné de la profondeur et de la sincérité des Canadiens et des Canadiennes des régions rurales et éloignées du pays. Les enjeux et les préoccupations sont devenus des défis auxquels on trouvera des solutions. La participation précieuse des jeunes aidera à façonner notre pays pour les prochaines générations en leur donnant les ressources et les compétences nécessaires pour réussir. La création d'un Réseau rural national fournira le moyen de réunir les résidants des collectivités rurales afin qu'ils partagent leurs points forts, des services et de l'information.

La conférence a servi de rampe de lancement au financement fédéral de 2,8 millions de dollars accordé à l'Initiative du développement rural qu'a annoncé l'honorable Andy Mitchell, secrétaire d'État au Développement rural. Voici les autres annonces faites à la Conférence et les engagements qui y ont été pris :

- l'affectation de 300 000 \$ à l'élargissement du réseau rural Service Canada:
- l'affectation de 25 000 \$ à l'appui d'un comité directeur pour l'élaboration d'un réseau national à l'intention des jeunes;
- la création d'un comité consultatif ministériel sur les questions rurales;
- l'élaboration d'un réseau rural national;
- la promesse de la tenue d'une Conférence rurale nationale pour les jeunes en 2003;
- l'élaboration et la mise en oeuvre d'un cadre stratégique rural national.

L'avenir s'annonce prometteur. On verra l'émergence de collectivités plus saines qui partageront des points forts et des liens communs. Le gouvernement du Canada s'est engagé à concrétiser les priorités des Canadiens des régions rurales et éloignées. Les conférences rurales nationales ont contribué à façonner notre programme.

Le travail d'équipe rapporte. Seule votre présence est nécessaire.



CAS DE RÉUSSITE – RÉGIONS ÉLOIGNÉES ET DU NORD

Le gouvernement du Canada s'engage à faire en sorte que tous les Canadiens puissent profiter des solutions uniques qu'offre notre société du savoir. L'accès aux soins de santé est une préoccupation très importante pour les personnes qui vivent dans des régions où les ressources et les installations médicales ne sont pas toujours disponibles. Le cas de réussite qui suit prouve que l'action, au moyen de partenariats et des efforts soutenus des dirigeants de la collectivité, permet d'appuyer une façon révolutionnaire, durable et à long terme d'offrir aux collectivités éloignées une attention médicale moderne.

Télésanté — Un remède pour les Premières nations isolées du Nord de l'Ontario

Vivre dans les régions éloignées du Canada présente de nombreux avantages. La nature demeure le principal atout. Ceux qui se démarquent des centres de développement urbains apprécient grandement leur environnement naturel. Ce milieu de vie n'est toutefois pas sans problème — surtout lorsqu'il est question de santé et d'attention médicale.

Poplar Hill, une collectivité éloignée du Nord de l'Ontario, est un cas exemplaire. Elle ne compte plus qu'une infirmière à temps

partiel pour régler les problèmes de santé quotidiens d'environ 300 résidants. Les patients qui ont besoin d'une consultation ou d'un traitement spécial doivent se rendre en avion à Thunder Bay, à Sioux Lookout ou à Winnipeg. Ils ont souvent besoin d'être accompagnés par une personne qui peut leur traduire les informations nécessaires en ojibwa.

Mais il arrive trop souvent que les personnes ayant besoin de soins médicaux choisissent de rester chez-elles et de souffrir. En effet. c'est trop compliqué et trop difficile de chercher l'aide dont elles auraient besoin.

La solution Télésanté

Aujourd'hui, il existe une solution de rechange — la télésanté! Grâce à ce projet, les habitants des collectivités rurales peuvent obtenir les soins de professionnels de la santé par vidéoconférence informatique, et ce, sans avoir à quitter leur collectivité. Le réseau Kuh-ke-nah (K-NET) du projet Smart First Nations Aboriginal Demonstration offre la solution grâce au programme des collectivités ingénieuses d'Industrie Canada, auquel participent cinq Premières nations du Nord de l'Ontario. L'Initiative fédérale de développement économique dans le Nord de l'Ontario (FedNor), Industrie Canada, Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) et Santé Canada ont travaillé ensemble à trouver les fonds nécessaires.

« Beaucoup de gens choisissent d'annuler leur rendez-vous avec un spécialiste parce qu'ils trouvent trop stressant de ne pas savoir si quelqu'un pourra les accompagner ou s'ils pourront bénéficier d'un interprète à l'hôpital », nous a dit Rita Wassaykeesic, coordonnatrice locale de Télésanté à Poplar Hill.

Lorsque le projet pilote de Télésanté de K-NET s'est mis en branle en avril 2002, beaucoup de patients on pu « voir »

un spécialiste tout en demeurant confortablement installés dans leur collectivité.

En plus d'éliminer le temps de voyage et d'épargner des coûts pour les soins de santé, le système réduit le stress des patients. En quelque sorte, Télésanté peut devenir un remède pour des malaises connexes — comme la dépression et même le mal du pays. Par la vidéoconférence, Télésanté offre en outre des services comme la télépsychiatrie et des programmes d'éducation des patients. Les familles peuvent également « visiter » leurs parents à l'hôpital.

Des collectivités qui pratiquent l'entraide

L'établissement de la technologie de pointe occupe une grande partie du temps et des ressources de K-NET. Toutefois, la collectivité ingénieuse est demeurée axée sur le coeur des soins de santé, c'est-à-dire les relations personnelles. Par exemple, K-NET s'est fait un point d'honneur d'embaucher des personnes de la localité comme coordonnateurs communautaires du programme de télésanté.

« Si les coordonnateurs de Télésanté proviennent de la collectivité, ils s'intéressent directement à promouvoir la télésanté, à en apprendre les techniques et à faire en sorte que le projet se poursuive », a déclaré Donna Williams, une infirmière qui coordonne l'éducation en télésanté pour le projet.

Les coordonnateurs ont reçu une formation spécialisée pour être en mesure de relever le large éventail de défis que les patients peuvent présenter. Ils ont participé à une séance de formation intensive d'une semaine, en janvier dernier, à Balmertown, en Ontario — le siège social du projet de télésanté.

Depuis qu'ils occupent leur poste dans les cinq collectivités où le projet est en place, soit depuis le printemps 2002, les coordonnateurs ont vu Donna à de nombreuses reprises. Elle se rend toutes les semaines dans l'une des collectivités des Premières nations participantes — Deer Lake, Fort Severn, Keewaywin, North Spirit Lake et Poplar Hill — pour dispenser une formation pratique.

La formation est axée sur trois secteurs :

- Premièrement, les coordonnateurs apprennent l'anatomie de base pour pouvoir communiquer avec les médecins et les spécialistes.
- Ensuite, on leur offre l'occasion de se familiariser avec la technologie qu'ils utiliseront — otoscopes (pour l'examen des oreilles et du nez), caméras d'examen des patients et caméras de transmission de documents (pour lire les radiographies).
- Enfin, les coordonnateurs mettent en pratique leurs compétences en communication afin d'être des interprètes efficaces et de créer un environnement sûr et sécuritaire pour leurs patients.

Certains coordonnateurs locaux, comme Rita, possèdent déjà une formation en soins de santé. Pour d'autres, l'expérience est entièrement nouvelle et ils doivent apprendre sur le tas.

- « Tout le monde progresse très bien », nous apprend Donna.
- « L'apprentissage du volet technologique est très intimidant mais, à mesure qu'ils maîtrisent ces compétences, les coordonnateurs sont stimulés et se sentent beaucoup plus en confiance. Ils commencent déjà à faire la promotion des avantages potentiels de la télésanté dans leurs collectivités. Je pense vraiment que nous sommes au début de ce qui deviendra une révolution dans l'accès aux soins de santé pour les Premières nations. »

Un gros effort — Une plus grosse récompense

Le projet de télésanté est l'un des meilleurs exemples de collaboration en vue d'une meilleure qualité de vie. Les partenariats — ou le partage de l'aide et des ressources du gouvernement et du secteur privé — sont responsables de l'infrastructure nécessaire pour faire de la télésanté une réalité.

Le projet n'a été rendu possible que grâce à l'infrastructure et au réseautage créés par un certain nombre de partenaires gouvernementaux et privés, et il en dépend entièrement. FedNor a contribué à réunir les partenaires pour qu'ils répondent aux besoins d'infrastructure de ces collectivités éloignées et à verser environ 10 millions de dollars afin d'établir la capacité de télécommunication et de large bande dans les dix-huit collectivités des Premières nations du Nord. En tout, 2 millions de dollars ont été versés à K-NET, qui représente les cinq Premières nations identifiées dans le Nord-Ouest de l'Ontario.

FedNor a en outre fourni 500 000 \$ pour l'achat d'équipement de télémédecine, utilisé dans le cadre du projet. Ces fonds ont permis de relier K-NET au « réseau du Nord » beaucoup plus étendu en lui donnant accès à 60 lieux dans le Nord de l'Ontario, notamment à un certain nombre de sites médicaux qui revêtent une importance cruciale pour le projet pilote.

Industrie Canada, AINC et Santé Canada ont également été d'importants partenaires en prenant part à des activités qui débordent du cadre du projet.

Pour en apprendre davantage au sujet de K-NET et de la télésanté, visitez le site Web à l'adresse suivante : http:/telehealth.knet.ca/.



CAS DE RÉUSSITE – RÉGIONS À PROXIMITÉ DES CENTRES URBAINS

La santé de nos collectivités est vitale pour notre bien-être individuel et national. Les Canadiens et les Canadiennes ont la responsabilité collective de protéger leurs enfants contre l'exploitation sous toutes ses formes. Le gouvernement du Canada appuie les initiatives ingénieuses qui encouragent les jeunes à être les chefs de file de leur monde d'aujourd'hui et de demain. Le cas de réussite qui suit montre une démarche novatrice d'effort collectif et l'influence positive des pairs visant à offrir une solution de rechange saine à nos jeunes.

Faites le pari de résister à l'abus de drogues

Les jeunes sont confrontés à des choix tous les jours. Selon l'agent Kevin McDonald, le Programme de sensibilisation aux effets de la drogue (PSED) peut avoir une influence décisive. Ce programme de la GRC vise à aider les jeunes à faire de bons choix de vie et à éviter l'abus de drogues.

Le PSED n'est pas simplement un autre cours sur les dangers de l'alcool et de la drogue.

« C'est davantage un programme de préparation à la vie active », nous dit M. McDonald, en poste au détachement de la GRC à Sherwood Park, en banlieue d'Edmonton. « Personne n'avait pris le temps d'expliquer à bon nombre de ces jeunes que les choix qu'ils font maintenant sont déterminants pour leur avenir. »

Prévu au départ pour les élèves de sixième année, le programme a été élargi dans certaines collectivités pour inclure les élèves des premier et deuxième cycles du secondaire et même les adultes. Bien qu'il n'existe aucun étalon de mesure pour démontrer concrètement aux policiers que le programme est valable, vous n'avez pas à convaincre M. McDonald qu'il porte fruit.

« Du point de vue d'un instructeur, vous ne pouvez jamais évaluer un programme de prévention de la toxicomanie par des chiffres. S'il permet de sensibiliser un ou deux jeunes, il a bien servi. »

OSEZ choisir

Le PSED aide les enfants à s'affirmer et à ne pas succomber à la pression exercée par leurs pairs. Il leur montre comment conserver l'estime d'eux-mêmes et résoudre les conflits sans recourir à la violence. Après dix-sept semaines, les élèves « obtiennent un diplôme » lors d'une cérémonie qui attire souvent les parents et d'autres membres de la famille.

Tous les instructeurs ont pu constater que le programme a changé la vie de jeunes en difficulté. M. McDonald se rappelle d'un garçon issu d'un foyer désuni qui a décroché de l'école à l'âge de 13 ans et a commencé à vivre dans la rue. Il a vu un ami en train de s'auto-détruire à cause de la drogue avant de décider de se sauver luimême en mettant en pratique ce qu'il avait appris dans le cadre du programme. À 17 ans, grâce à l'aide des services sociaux, il est retourné à l'école et a obtenu son diplôme la même année.

« Si nous avions ce programme dans toutes les écoles élémentaires, je suis persuadé qu'on verrait une différence dans la rue ». déclare M. McDonald, membre de la GRC depuis 26 ans. « Un changement dans l'attitude des enfants, un changement dans la demande de beaucoup de drogues vendues sur la rue. »

L'aide financière du Partenariat rural canadien a contribué à garder vivant le rêve de l'agent McDonald. Après s'être occupé du programme pendant cinq ans, il se pourrait bien qu'il ait encore plus d'influence en devenant « mentor » — soit un agent qui forme d'autres instructeurs. Il estime avoir formé 300 instructeurs au cours des deux dernières années, et pas seulement en provenance de l'Alberta. Le programme est utile partout au Canada et il est mis en place en Colombie-Britannique, en Saskatchewan, au Manitoba et dans les Maritimes. Une bonne partie de cette formation a été rendue possible grâce au financement de 37 500 \$ provenant de l'Initiative des projets pilotes du Partenariat rural canadien. Durant l'année scolaire 1998-1999, les fonds du Partenariat ont permis de former plus de 100 agents de la GRC en tant qu'instructeurs.

Le sergent Kevin Graham, de la Division K de la GRC à Edmonton, est l'un des responsables de la croissance du PSED. Il nous apprend que l'Alberta offre le plus gros programme du genre au monde, en ayant atteint 47 000 écoliers à ce jour. Aujourd'hui, 80 p. 100 des détachements de la GRC en Alberta enseignent le programme, y compris ceux des régions rurales, des réserves et des collectivités métisses. Compte tenu de la réussite croissante du programme, on prévoit qu'il se répandra davantage d'un océan à l'autre.

Le PSED commence par mettre les pendules à l'heure

« Les enfants sont exposés beaucoup plus jeunes à beaucoup plus de choses. Vous devez leur dire les choses telles qu'elles sont. Ils

sont bombardés de messages selon lesquels les drogues sont « cool » et il n'y a pas de messages contradictoires expliquant pourquoi elles ne le sont pas », aux dires de l'agent Graham.

« On n'assistera à aucun changement à la maison ou sur la rue tant qu'il n'y aura pas de changement dans les écoles. Seules l'éducation et la sensibilisation seront efficaces, et non l'application de la loi. »

Et le Partenariat rural canadien a contribué à faire en sorte que ce changement se produise.

Pour en savoir plus long au sujet du PSDE, visitez le site Web à l'adresse suivante : http://www.dare.com/.



CAS DE RÉUSSITE - COEUR DU CANADA RURAL

Grâce à l'innovation et à l'initiative à l'échelle locale, les collectivités peuvent exercer une influence concrète sur leur propre économie. Le gouvernement du Canada continuera de donner suite à son engagement à investir dans l'avènement de collectivités en santé, dotées de l'infrastructure et des attraits culturels et sociaux nécessaires pour alimenter une croissance durable. Ce cas de réussite montre comment une circonstance favorable et une vision, avec l'appui de partenariats et de chefs de file locaux, ont pu insuffler une nouvelle vie à des installations vieillissantes.

La gestion communautaire des quais engendre de nouvelles possibilités

Les après-midi d'été, les vieux quais de bateaux à vapeur situés le long du cours inférieur de la rivière Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, résonneront des clameurs de gens qui s'amusent. De 1816 à 1946, ces ports d'escale ont accueilli des voyageurs et des marchandises transportés par les bateaux à roue. Maintenant, ils sont en passe de devenir des sites d'aventure aquatique gérés par les collectivités.

C'est là une transformation excitante — qui fait florès dans de nombreuses collectivités. En insufflant ainsi une nouvelle vie au secteur riverain, on permet aux villes et aux villages de conserver une partie importante de leur histoire tout en créant une nouvelle industrie locale — le tourisme.

Il y a trois ans à peine, ces vieilles structures riveraines semblaient vouées à disparaître. Le ministère des Pêches et Océans (MPO) a annoncé qu'il abandonnait la propriété des quais, et la province a renoncé à en faire l'acquisition. Maintenant, grâce à un partenariat innovateur entre le MPO et la Société de la rivière Saint-Jean. douze des quais seront modernisés et affectés à des utilisations récréatives et commerciales communautaires.

En 1999, le projet a reçu une subvention de 21 000 \$ dans le cadre de l'Initiative des projets pilotes du Partenariat rural canadien, qui incite les collectivités rurales à concevoir et à mettre à l'essai des solutions novatrices aux défis locaux. Dans le cas des collectivités du Nouveau-Brunswick où se trouvent ces quais, le défi consistait à découvrir un moyen de conserver le passé tout en se tournant vers l'avenir. Bon nombre de structures vieillissantes avaient été, pendant des générations, au coeur de l'activité économique locale.

« Quand la Société de la rivière Saint-Jean a appris que le MPO comptait se dessaisir de son réseau de 37 quais utilisés par les bateaux à vapeur et que le gouvernement provincial ne comptait pas en prendre possession, nous sommes intervenus », de déclarer M^{me} Muriel MacKenzie, ancienne présidente de la Société.

Bâtir un rêve

La Société est d'abord entrée en communication avec les collectivités situées près des quais pour voir si elles seraient intéressées à en prendre le contrôle. Au départ, certains se montraient réticents à se lancer dans un projet qu'ils jugeaient ambitieux. Charles Gaudet,

chef du Service des ports pour petits bateaux au MPO dans la région des Maritimes, affirme que la Société était le choix idéal pour discuter de l'idée avec les collectivités hésitantes. Créée en 1991, la Société de la rivière Saint-Jean se consacre à la gérance de ce cours d'eau. Le mandat de cet organisme sans but lucratif consiste à célébrer et à conserver la vie dans le bassin hydrographique de la rivière.

- « La Société de la rivière Saint-Jean nous offrait la meilleure solution parce que ses membres étaient prêts à négocier avec chaque collectivité », déclare M. Gaudet. « Ces personnes formaient un très bon groupe avec lequel on pouvait travailler, car elles représentaient les intérêts des collectivités. »
- « Nous étions réellement préoccupés par le besoin d'assurer le droit historique de l'accès du public à la rivière pour chacune de ces collectivités », d'expliquer M^{me} MacKenzie. « Selon des enquêtes démographiques et touristiques, à mesure que les enfants du baby-boom prendront leur retraite, ils choisiront de vivre dans des régions rurales du Canada, particulièrement dans celles où l'on peut s'adonner à des activités nautiques de tous genres, notamment le kayak et la navigation de plaisance. Il existe donc un réel potentiel de croissance. »

La Coalition du développement durable du Bas-Saint-Jean, formée en 1998, vise à sensibiliser tous les intervenants aux questions touchant le transfert de la propriété des quais. La Coalition a choisi la Société de la rivière Saint-Jean pour s'occuper de la gérance des quais au nom de chaque collectivité.

Des comités communautaires composés de membres des collectivités locales et de représentants de la Société ont été créés. Après un an de travail consacré à répondre aux préoccupations et à dresser des plans durables, la proposition de partenariat de la

Société de la rivière Saint-Jean a été acceptée par l'Initiative des projets pilotes du Partenariat rural canadien, soit à l'été de 1999.

« La Société s'est alors rendue dans chaque collectivité afin de déterminer exactement ce que chacune d'elles voulait faire avec son quai », déclare M^{me} MacKenzie.

Et l'on n'a pas oublié la pêche commerciale — le gagne-pain traditionnel de ces collectivités rurales. Reg Robinson, de Cambridge-Narrows, gagne sa vie à pêcher l'anguille et le gaspareau, poissons qui sont exportés vers les marchés européens et asiatiques.

« J'utilise cinq quais sur la rivière Saint-Jean », déclare-t-il. « Si je n'avais pas accès à ces quais, je devrais me retirer des affaires. »

La vision devient réalité

Sort des 37 quais : douze collectivités ont accepté que la Société de la rivière Saint-Jean devienne le « gestionnaire » de leurs quais, et 10 quais ont été transférés à des groupes communautaires locaux. Quatre autres quais sont détenus et gérés par des municipalités, et deux ont été cédés à des propriétaires privés; trois quais ont dû être démolis. L'avenir des six quais restants fait l'objet d'un examen.

M^{me} Liz Watson, membre du Comité consultatif du district de services locaux de Hampstead, n'a que des éloges à formuler à l'endroit de la Société de la rivière Saint-Jean.

- « Je vis près du quai de Hampstead et suis heureuse que l'accès du public à celui-ci soit maintenant assuré », affirme-t-elle.
- « L'impact sur chacune des collectivités est énorme », fait observer M^{me} MacKenzie.

- « Grâce à cette initiative, chaque collectivité décidera exactement comment son quai sera utilisé, tant actuellement que dans l'avenir. Et, à une plus grande échelle, ce projet pourra servir de modèle pour d'autres initiatives coopératives des collectivités rurales dans d'autres régions du Canada. »
- « Nous avons appris l'importance de commencer à la base, d'obtenir la participation de collectivités entières, puis de collaborer avec le gouvernement », de poursuivre M^{me} MacKenzie.
- « C'est une leçon importante qui peut être appliquée à toute entreprise coopérative à laquelle participent une collectivité et un gouvernement. »

La Société de la rivière Saint-Jean a reçu, du MPO, 375 000 \$ pour l'entretien des douze quais qu'elle gère.

« La Société a investi le montant à long terme et cet argent sera utilisé au besoin », précise M^{me} MacKenzie. « Certains quais ont un besoin criant de réparations et d'améliorations alors que d'autres sont en meilleur état. »

La Société étudie actuellement diverses façons de réunir des fonds supplémentaires, notamment la perception de droits d'utilisation, afin que le projet des quais se poursuive indéfiniment.

« Aujourd'hui comme hier, les quais sont tellement intégrés à la vie du Bas-Saint-Jean qu'ils méritent d'être préservés, et c'est ce que ce partenariat nous a permis de faire », de conclure M^{me} MacKenzie.

DEUXIÈME CONFÉRENCE RURALE NATIONALE

Des mots porteurs d'avenir...

Qu'est-ce qui se passe lorsque vous réunissez 500 Canadiens et Canadiennes des régions rurales et éloignées pour une fin de semaine? Ils ont beaucoup de choses à dire! Et plus ils partagent leurs points de vue, plus ils constatent qu'ils ont les mêmes intérêts...

Nous bâtirons notre avenir ensemble — un pays dynamique pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes. C'est ce que les délégués ont décidé à Charlottetown (Î.-P.-É.) lors de la deuxième Conférence rurale nationale, qui s'est déroulée du 4 au 6 avril 2002.

La Conférence a mis l'accent sur le renforcement des capacités des collectivités. Le message était clair... des gens et des ressources travaillant ensemble à assurer notre réussite. La Conférence témoigne de la volonté du gouvernement du Canada de se mettre à l'écoute des citoyens des régions rurales et éloignées du pays et d'apprendre d'eux.

Comment renforcer nos collectivités? Commençons par prendre appui sur ce que nous savons, puis partageons nos avantages avec les autres. Peu importe d'où provenaient les délégués à la conférence, ils formaient une seule entité à Charlottetown et partageaient un même objectif : améliorer la qualité de vie dans leur région. Les délégués issus du coeur du Canada rural, des régions rurales situées à proximité des centres urbains et des régions éloignées et du Nord ont unanimement reconnu que le développement durable à long terme nécessitait un engagement et des ressources pour permettre de le réaliser.

Le Canada rural ne possède peut-être pas toutes les commodités propres aux centres urbains, mais on y retrouve de la fierté, de l'intégrité et un sens de la communauté. Ce sont là, avec le leadership et la vision, des valeurs solides. La Conférence rurale nationale a aidé les chefs de file des collectivités à comprendre leur rôle. Ils ont appris où trouver les services pouvant aider au développement des collectivités, tant économique que social.

Le succès ne saurait découler d'une simple conférence de deux jours. Tout au plus peut-on mettre les semences en terre. Il faut du temps, des efforts et de la patience pour bâtir un avenir prospère. La Conférence a fourni l'occasion de se pencher sur les défis que le Canada rural doit relever pour demeurer le pivot de l'économie de ressources du pays. Elle a éclairé notre prochaine génération de chefs de file et montré à quel point leur participation est essentielle à l'avenir du Canada rural.

L'allocution d'ouverture de l'honorable Andy Mitchell, secrétaire d'État au Développement rural, se voulait une source d'inspiration, le but visé étant d'inciter les délégués à échanger et à travailler ensemble à la recherche de solutions. Tant dans les discussions qu'il a dirigées que dans les engagements personnels qu'il a pris au cours de la séance de questions, le message du ministre Mitchell était clair :

« Le gouvernement du Canada est déterminé à travailler avec vous à faire en sorte que ce pays, grâce au dynamisme de son secteur rural, ait la chance de prospérer au XXI^e siècle. »

Séances préconférence

Deux séances préparatoires — le Forum des jeunes ruraux et le Forum sur le Réseau rural national — ont fait ressortir des idées et des enjeux à débattre lors de la conférence elle-même. Les délégués ont exploré des défis et possibilités recelant la promesse d'un avenir meilleur.

Forum des jeunes ruraux

Le Forum des jeunes ruraux avait pour objet de préparer notre prochaine génération. Les jeunes gens veulent participer maintenant à créer le monde de demain. Ils veulent apprendre à devenir de meilleurs chefs de file. Ils veulent être informés et être entendus.

Les jeunes ont besoin de formation et de ressources — en particulier un accès Internet à large bande — pour pouvoir faire une différence. Forts de l'engagement du gouvernement fédéral à bâtir un Canada rural et éloigné dynamique et durable, les jeunes gens représentent notre réussite présente et à venir.

Forum sur le Réseau rural national

Le Forum a mis l'accent sur les moyens d'aider les collectivités à mettre en commun leur expertise, leur expérience et leurs connaissances. Les avantages sont nombreux, allant de la mise en valeur des ressources humaines dans le Canada rural et éloigné à une participation de ce dernier à l'élaboration des politiques gouvernementales.

Le Réseau reliera entre elles les collectivités rurales de toutes les régions du pays pour leur permettre de partager informations et ressources. Nous sommes un pays composé de gens divers qui partagent les mêmes objectifs et se targuent d'une qualité de vie élevée, peu importe où ils vivent. Fondé sur les collectivités, le Réseau rural national utilisera une approche ascendante pour

contribuer à développer les ressources humaines des régions rurales et éloignées du Canada.

Un comité directeur poursuit la mise en oeuvre du Réseau rural national, grâce à de solides partenariats qui créeront un système efficace. Un forum de suivi est en voie de planification.

Bâtir un avenir plus prometteur

La deuxième Conférence rurale nationale n'avait qu'un but : faire en sorte que les régions rurales et éloignées du Canada demeurent branchées et continuent de contribuer à leur propre succès. Ce qui est ressorti des 45 ateliers, réunions en petits groupes et discours (conférenciers invités), c'est un ensemble de cas de réussite concrets, d'idées novatrices et de solutions pratiques, partagés par les dirigeants locaux de toutes les parties du pays.

Les délégués ont discuté du besoin d'acquisition de compétences en leadership en raison de l'écart croissant au sein de nombreuses régions rurales et éloignées d'où pourraient émerger de nouveaux chefs de file. Parmi les solutions possibles :

- Promotion des valeurs et des atouts du Canada rural.
- Accueil de nouveaux venus qui seraient ouverts au changement et aux nouvelles idées.
- Appui envers les « champions » de la collectivité.
- Maintien des jeunes au sein de l'équipe.

On a aussi abordé le défi de l'acquisition de compétences pour la nouvelle économie. Vu l'insuffisance des ressources, il a été difficile pour les Canadiens des régions rurales et éloignées d'aller de pair avec la « nouvelle » économie du savoir.

Entre autres, les délégués ont discuté des solutions suivantes :

• Aide du gouvernement du Canada sous forme de programmes et

de publications conçus pour favoriser les initiatives locales visant à renforcer, à long terme, les ressources locales.

- Amélioration de l'apprentissage à distance et des cours offerts par les collèges communautaires et les conseils scolaires locaux.
- Mentors locaux et organisations communautaires.

Voici d'autres questions abordées lors de la Conférence :

- Coordination accrue entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux en vue d'une meilleure prestation des programmes et des services.
- Investissement dans le capital humain et l'innovation humaine, ainsi que dans la technologie.
- Adaptation du développement rural en fonction des réalités particulières des collectivités éloignées et du Nord.
- Établissement de partenariats entre les adultes et les jeunes.
- Meilleur accès aux soins de santé et à l'éducation.
- Prise en compte du Canada rural dans la politique d'immigration du Canada.

Fiche de rendement du Plan d'action rural

Par l'écoute et en donnant suite aux enjeux et aux préoccupations des Canadiens et des Canadiennes des régions rurales et éloignées, le gouvernement du Canada a jeté les bases d'un effort fédéral coordonné à l'égard de ces priorités. Lors de la toute première Conférence rurale nationale, le gouvernement du Canada a pris l'engagement de donner suite aux priorités des citoyens des régions rurales et éloignées du Canada et a établi, à cette fin, le Plan d'action rural. Fondé sur la rétroaction des participants à la conférence, le plan décrit les principales priorités et les prochaines étapes des mesures gouvernementales dans les régions rurales et éloignées du Canada.

La Fiche de rendement du Plan d'action rural (voir annexe 1), rendue publique lors de la deuxième Conférence rurale nationale, illustre de façon concrète comment le gouvernement du Canada a respecté cet engagement et continue de le faire. Il décrit les progrès réalisés à l'égard des prochaines étapes déterminées dans le Plan d'action rural et donne des exemples d'initiatives et de résultats clés.

C'est par le biais d'innombrables initiatives de ce genre et grâce au Partenariat rural canadien que le gouvernement du Canada étend son aide aux Canadiens des régions rurales et éloignées pour leur permettre de se forger un avenir meilleur.

LA VOIE DE L'AVENIR

Comment allons-nous profiter de ce que le XXI[®] siècle a à offrir? En travaillant ensemble à créer des solutions durables axées sur les collectivités. L'engagement du Partenariat rural canadien favorise une telle évolution. L'élaboration de politiques, la coordination, le partage d'informations et le soutien des ressources ont produit des résultats spectaculaires en amenant les citoyens à prendre en charge la croissance des collectivités et à s'en faire les « champions ». Le gouvernement du Canada aide à former ces partenariats stratégiques et à les soutenir; de cette façon, il se maintient à l'avant-garde de ceux qui façonnent notre nation.

Par le truchement du Cadre stratégique rural national, le gouvernement du Canada travaillera de concert avec les provinces et les territoires à assurer à long terme la viabilité des collectivités rurales et éloignées. La mise en oeuvre du cadre donnera lieu à une démarche mieux intégrée à l'égard des questions rurales dans tous les ministères et organismes de l'administration fédérale.

Le Secrétariat rural a adopté une démarche axée sur les résultats pour la préparation de rapports fondés sur les besoins des résidants ruraux, ce qui comporte une vision claire des effets à court et à long terme des programmes de développement rural. La gestion fondée sur les résultats, le cadre de responsabilisation et la démarche de vérification axée sur le risque permettront au Secrétariat rural d'évaluer ses risques et résultats, d'ajuster ses activités et de continuer à améliorer le service à la clientèle tout en restant axé sur les citoyens. L'information basée sur les résultats aidera les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux à prendre des décisions éclairées sur la conception et la prestation des politiques et programmes, tout en fournissant des résultats concrets aux parlementaires et aux Canadiens.

Que faire maintenant?

En unissant leurs efforts, leur capacité d'innovation et leur ingéniosité à l'échelle locale, les gens trouvent des solutions à la création d'un avenir durable. Le gouvernement du Canada est résolu à fournir aux citoyens des régions rurales et éloignées les outils et les ressources nécessaires.

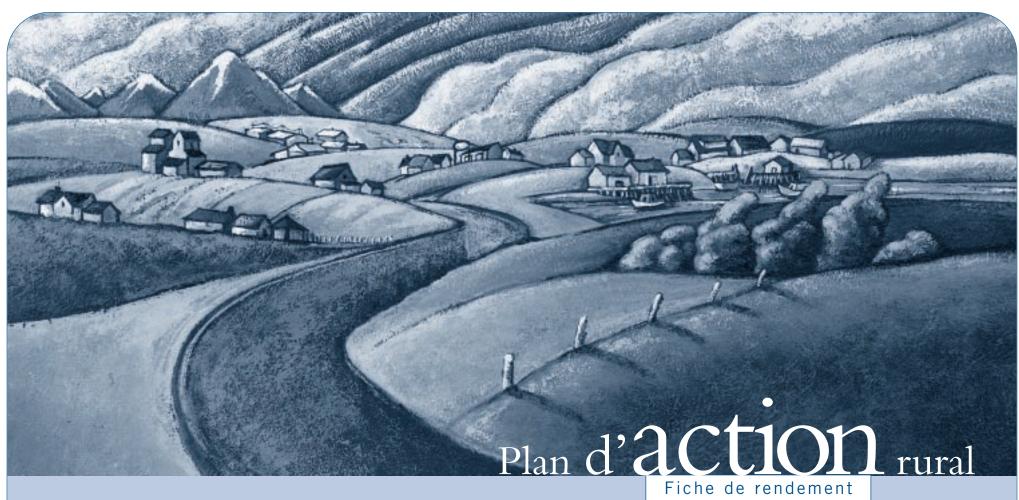
Voici quelques exemples de la façon dont le gouvernement du Canada travaille à réaliser cet objectif.

- **Planification communautaire** Faire l'utilisation maximale des ressources en place au moment de bâtir l'avenir.
- Soutien du leadership Appuyer les champions locaux grâce à la formation et l'orientation.
- Partenariats inter-collectivités Force du nombre, partage des ressources et atteinte des objectifs communs.
- Réseau de Service Canada Étendre la connectivité à tous les citoyens, partout au pays.
- Réseau national des jeunes Aider les jeunes à faire une différence aujourd'hui et pour demain.
- Conférence nationale de la jeunesse rurale Prévue pour 2003.
- Réseau rural national Mettre en commun nos forces dans notre société du savoir.
- Réunion nationale des équipes rurales régionales Élaborer une approche horizontale aux partenariats.
- Comité consultatif du ministre sur les questions rurales Donner une voix aux Canadiens des régions rurales et éloignées.

Ensemble, nous pouvons y parvenir. Avec une participation active des jeunes, les occasions d'améliorer la qualité de vie dans les régions rurales et éloignées du Canada seront illimitées. Le Partenariat rural canadien continuera d'être la plaque tournante des innovations et des découvertes qui sont davantage sensibles aux besoins des Canadiens ruraux.

Le gouvernement du Canada écoute, partage et se concerte pour assurer notre réussite.

« Soyez les catalyseurs de l'action dans vos collectivités. » L'honorable Andy Mitchell



Message du secrétaire d'État



La tenue de la toute première Conférence rurale nationale a été une réalisation digne de mention. Elle a réuni des Canadiens et des Canadiennes des régions rurales et éloignées pour qu'ils examinent les progrès accomplis par le gouvernement fédéral en ce qui concerne son initiative rurale. Il s'agissait d'un forum pour la mise en commun des leçons tirées du Partenariat rural canadien. Les discussions ont porté fruit et, dans mon allocution de clôture, j'ai pris l'engagement de dresser un plan d'action pour donner suite à vos priorités.

Le *Plan d'action rural* proposé a été remis pour approbation à tous ceux qui ont participé à la conférence d'Orford-Magog. Leurs observations ont été intégrées au Plan d'action rural, qui comprend plus de 50 mesures que le gouvernement du Canada doit prendre.

L'objet de ce rapport est de décrire les progrès réalisés par les ministères et organismes fédéraux dans l'application de ces mesures depuis que le plan a été rendu public à Brandon (Manitoba), l'an dernier. Il fait également le point à l'intention des citoyens et des citoyennes des régions rurales et éloignées du Canada sur les questions qu'on tente toujours de régler. Certaines mesures exigent de nouvelles orientations stratégiques ou des fonds supplémentaires, tandis que d'autres nécessitent une intervention coordonnée de tous les ordres de gouvernement.

Je continuerai au cours des prochains jours et des prochaines semaines à exercer des pressions sur mes collègues pour faire avancer ces dossiers.

La Fiche de rendement du Plan d'action rural comprend beaucoup de réussites remarquables, notamment l'élargissement du réseau des sociétés de développement communautaire dans bon nombre de parties du pays, une souplesse accrue dans les programmes que Financement agricole Canada peut offrir, et l'affectation d'une part équitable des budgets d'infrastructure aux collectivités rurales et éloignées. Un de nos défis les plus pressants consistait à faire participer nos jeunes à l'élaboration de la définition de l'avenir du Canada rural. Au cours de la dernière année, j'ai eu le plaisir de participer à des séances de dialogue axées sur la jeunesse.

Lorsqu'il s'agit d'argent, on pense au budget. Ce passage du budget fédéral de décembre 2001 témoigne que nous allons dans la bonne direction et que la voix des citoyens et des citoyennes du Canada rural et éloigné a été entendue : Les collectivités rurales, tout autant que les collectivités urbaines, contribuent grandement à la richesse et à la prospérité du Canada. Mais elles font face à des défis uniques – la géographie, l'éloignement des marchés, une petite population de base et la dépendance à l'égard d'industries du secteur primaire qui sont vulnérables aux ralentissements cycliques marqués. Le gouvernement prévoit s'associer aux collectivités rurales, à leurs citoyens et aux intervenants afin de trouver des solutions locales à ces problèmes.

Cette fiche de rendement du Plan d'action rural illustre par quelles façons concrètes cet engagement est respecté et continue de l'être. Elle montre en outre notre volonté, comme gouvernement fédéral, de bâtir, en collaboration avec les Canadiens et les Canadiennes, un avenir prometteur pour le Canada rural.

Le secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario),

Andy Mitchell

FICHE DE RENDEMENT DU PLAN D'ACTION RURAL

Domain	ne prioritaire	Page
N ^o 1	Améliorer l'accès des Canadiens et des Canadiennes vivant en milieu rural aux programmes et services du gouvernement fédéral	. 28
N ^o 2	Améliorer l'accès aux ressources financières pour le développement des entreprises et des collectivités rurales	.30
N ⁰ 3	Offrir des débouchés, des programmes et des services mieux adaptés à la jeunesse rurale, notamment aux jeunes Autochtones	.33
N ⁰ 4	Renforcer les possibilités de mise en valeur du potentiel des collectivités rurales, leur leadership et l'acquisition de compétences	. 37
N ^o 5	Créer des occasions permettant aux collectivités rurales de maintenir et d'élargir l'infrastructure nécessaire à leur développement	.41
N ^o 6	Brancher les Canadiens et les Canadiennes vivant en milieu rural à l'économie et à la société du savoir, et les aider à acquérir les compétences nécessaires à l'utilisation de la technologie	45
N ^o 7	Renforcer la diversification économique du Canada rural grâce à une aide mieux ciblée	.49
N ⁰ 8	De concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, examiner et mettre à l'essai de nouvelles façons de donner aux Canadiens et aux Canadiennes vivant en milieu rural accès aux soins de santé à un coût raisonnable	.52
N ^o 9	De concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, examiner et mettre à l'essai de nouvelles façons de donner aux Canadiens et aux Canadiennes vivant en milieu rural accès à l'éducation à un coût raisonnable	.54
N ^o 10	Favoriser les partenariats stratégiques au sein des collectivités, entre les collectivités et entre les gouvernements afin de faciliter le développement des collectivités rurales	.55
N ^o 11	Promouvoir le Canada rural comme un endroit où il fait bon vivre, travailler et élever une famille, et reconnaître le rôle du Canada rural dans l'identité et le bien-être de la nation	.59

Améliorer l'accès des Canadiens et des Canadiennes vivant en milieu rural aux programmes et services du gouvernement fédéral

Enjeu : Assurer	la prestation en dire	ect des services gouvern	hementaux
------------------------	-----------------------	--------------------------	-----------

<u> </u>					
PROCHAINE ÉTAPE	PRINCIPALES INITIATIVES/PRINCIPAUX RÉSULTATS	RÉALISÉ	EN COURS	COMMENTAIRES	
Évaluer les projets pilotes de Service Canada. Échanger les leçons apprises et s'en inspirer.	Service Canada fournit aux Canadiens et aux Canadiennes un guichet unique en leur donnant accès aux services gouvernementaux en personne, par téléphone ou par Internet. Ces trois formes d'accès ont fait l'objet d'une évaluation, dont les résultats sont les suivants : On fait bon usage des centres d'accès ruraux; les utilisateurs sont très satisfaits du service. Service Canada connaît un tel succès qu'on en a fait un programme à part entière, et le nombre de centres d'accès est passé de 122 à 227. Dans chaque province et territoire, au moins 30 % des centres d'accès de Service Canada sont situés dans des régions rurales et éloignées. On est à élaborer des plans pour en accroître le nombre dans le Canada rural.		✓	Consulter publiservice.servicecanada.gc.ca, ou composer le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).	
	Le nombre d'appels au numéro 1 800 O-Canada a augmenté de 32 % en un an. Environ la moitié des appels provenaient de citoyens et de citoyennes des régions rurales. Les demandes de renseignements faites à partir du site Web du Canada ont augmenté de 37 % en un an.	√ √			
2. Mettre en oeuvre l'initiative Gouvernement en direct permettant d'exécuter des opérations gouverne- mentales en direct, de façon à ce que les Canadiens et Canadiennes vivant en milieu rural y aient accès.	Le gouvernement du Canada veille à ce que les Canadiens et Canadiennes vivant en milieu rural aient accès aux opérations gouvernementales en direct, par le truchement de l'initiative Gouvernement en direct. Le budget fédéral 2001 consacrait 600 millions de dollars sur quatre ans (à raison de 150 millions de dollars par année à compter de l'exercice 2002–2003) pour mettre en oeuvre l'initiative Gouvernement en direct d'ici 2005.		√	Consulter www.gol-ged.gc.ca, ou composer le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).	

Améliorer l'accès des Canadiens et des Canadiennes vivant en milieu rural aux programmes et services du gouvernement fédéral

Enjeu : Assurer la prestation en direct des services gouvernementaux

P	ROCHAINE ÉTAPE	PRINCIPALES INITIATIVES/PRINCIPAUX RÉSULTATS	RÉALISÉ	EN COURS	COMMENTAIRES	
	Élaborer un portail Internet afin de fournir aux Canadiens et aux Canadiennes des régions rurales et éloignées un guichet unique leur donnant accès aux programmes et aux services rédéraux. Y intégrer un répertoire en direct des principaux programmes et services à l'intention des citoyens et des citoyennes des régions rurales et éloignées.	On élabore en ce moment un portail de services aux régions rurales et éloignées, un guichet unique qui donnera aux citoyens et aux citoyennes de ces régions accès aux services et aux ressources mis à leur disposition. On l'inaugurera plus tard en 2002. On a modifié la conception du site Web du Canada afin d'y faciliter la navigation et l'accès à l'information. Le <i>Répertoire de poche des programmes et des services ruraux</i> est maintenant disponible sur le Web, en version imprimée et sur CD-ROM.			Voir www.rural.gc.ca/pocket/index. phtml, ou composer le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).	

Améliorer l'accès aux ressources financières pour le développement des entreprises et des collectivités rurales

	nancement des entreprises rurales	DÉALICÉ	EN COURC	COMMENTALDES
4. Améliorer les services des sociétés d'aide au développement des collectivités en leur permettant d'offrir une couverture universelle	PRINCIPALES INITIATIVES/PRINCIPAUX RÉSULTATS Les services des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) sont maintenant accessibles de façon générale aux collectivités rurales et du Nord de toutes les provinces. Il reste du travail à faire dans les territoires, sous la gouverne du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.	RÉALISÉ	EN COURS	COMMENTAIRES
partout au Québec et en Ontario comme elles le font dans les autres provinces.	En Ontario, l'Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario (FedNor) a permis d'établir deux nouvelles SADC et d'élargir le mandat de deux autres. De plus, on prévoit créer quatre autres SADC. FedNor travaille actuellement à offrir une couverture universelle; il reste toujours certaines régions désignées auxquelles on n'a pas encore affecté de fonds des SADC.		✓	Voir www.ontcfdc.com pour obtenir de l'information sur les programmes et sur les régions géographiques desservies.
	Au Québec, 35 autres municipalités ont maintenant accès à tous les services des SADC et deux nouvelles SADC ont été créées dans des régions qui en avaient grand besoin. Les collectivités qui ne sont pas actuellement desservies par des SADC peuvent maintenant obtenir au moins de l'information de base sur les services et les programmes du gouvernement du Canada, par le truchement d'un partenaire local dont les activités sont financées par Développement économique Canada.		✓	Voir www.dec-ced.gc.ca/
5. Renforcer les SADC existantes et améliorer les services en augmentant les fonds d'exploitation.	En Ontario, le Programme de développement des collectivités a reçu des fonds supplémentaires de 7,25 millions de dollars pour élargir la zone géographique desservie et accroître le niveau de financement des SADC existantes.	J		
	On a créé le Réseau pancanadien des Sociétés d'aide au développement des collectivités en vue d'améliorer le profil des SADC, d'échanger les pratiques exemplaires et de susciter des occasions de réseautage.	√		Voir www.communityfutures.

Améliorer l'accès aux ressources financières pour le développement des entreprises et des collectivités rurales

	PROCHAINE ÉTAPE	PRINCIPALES INITIATIVES/PRINCIPAUX RÉSULTATS	RÉALISÉ	EN COURS	COMMENTAIRES
6.	Exiger des banques en milieu rural qu'elles donnent un préavis de six mois avant de fermer.	Le Règlement sur les préavis de fermetures de succursales (banques, fiducies, sociétés de prêts et associations coopératives de crédit) est entré en vigueur en mars 2002. Ainsi, les banques rurales doivent donner un préavis de six mois avant de fermer. Ce règlement a été publié dans la Partie II de la Gazette du Canada en mars 2002.	√		Voir www.fcac-acfc.gc.ca/ ou composer le 1 866 461-322 (numéro sans frais, en anglais ou le 1 866 461-2232 (numéro sans frais, en frança Voir canada.gc.ca/gazette
7.	Renforcer le mouvement des coopératives de crédit afin qu'il soit plus concurrentiel face aux institutions financières de grande taille.	La Loi sur les associations coopératives de crédit a été modifiée pour permettre aux coopératives de crédit et aux caisses populaires de former des associations nationales de vente au détail, ce qui leur permettra de mieux concurrencer les institutions financières de plus grande taille. Elle est entrée en vigueur en octobre 2001.	✓		Voir www.fcac-acfc.gc.ca/ ou composer le 1 866 461-3222 (numéro sans frais, en anglai ou le 1 866 461-2232 (numéro sans frais, en frança
8.	Prévoir la prestation de services financiers aux comptoirs de Postes Canada dans les collectivités où il n'existe pas d'institutions financières.	Postes Canada et quatre banques à charte ont lancé des projets pilotes afin d'offrir des services financiers à des comptoirs postaux dans des collectivités rurales et éloignées, à Terre-Neuve et au Labrador, au Québec, en Ontario et dans les Territoires du Nord-Ouest.		√	Si ces projets portent fruit, Postes Canada offrira ce programme à d'autres collectivités.

Améliorer l'accès aux ressources financières pour le développement des entreprises et des collectivités rurales

PROCHAINE ÉTAPE	PRINCIPALES INITIATIVES/PRINCIPAUX RÉSULTATS	RÉALISÉ	EN COURS	COMMENTAIRES
9. Promouvoir et utiliser des institutions comme Financement agricole Canada (FAC), les organismes régionaux de développement et les SADC pour aider à la prestation des services.	On trouvera ci-après des exemples de la façon dont le gouvernement du Canada fait la promotion de ces institutions et y a recours pour l'aider dans la prestation des services : En avril 2001, on a modifié la <i>Loi sur le financement agricole Canada</i> de manière à donner à FAC plus de souplesse quant aux programmes qu'il peut offrir et lui permettre d'offrir un financement par actions et des services conseils en matière de planification d'entreprise. FAC et la Banque de développement du Canada peuvent maintenant mieux conjuguer leur expertise et leurs produits afin d'améliorer la prestation des services auprès des entreprises agricoles. Ces deux organismes ont signé un protocole d'entente révisé qui favorisera une meilleure coordination de la prestation des services. FedNor a signé avec les coopératives de crédit et les caisses populaires du Nord de l'Ontario des ententes qui facilitent l'accès	✓ ✓		Voir www.fcc-sca.ca/francais/ notre_societe/medias/ communiques/2001_04_05. shtml
	des petites entreprises aux capitaux. FedNor a élaboré un identificateur commun pour toutes les SADC de l'Ontario afin qu'on puisse les identifier clairement comme un service du gouvernement du Canada.	✓		
	On fait actuellement appel aux organismes de développement régional pour aider à la prestation des services. Par exemple, Diversification de l'économie de l'Ouest met en oeuvre le programme Infrastructures Canada dans les provinces de l'Ouest et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique fait de même dans le Canada atlantique. Un financement voué au Canada rural en fait partie.	√ .		

Offrir des débouchés, des programmes et des services mieux adaptés à la jeunesse rurale, notamment aux jeunes Autochtones

Enjeu : Accroître la participation de la jeunesse rurale au développement communautaire

PROCHAINE ÉTAPE	PRINCIPALES INITIATIVES/PRINCIPAUX RÉSULTATS	RÉALISÉ	EN COURS	COMMENTAIRES
10. Favoriser l'acquisition de compétences en leadership chez les jeunes.	Le programme du Fonds canadien d'adaptation et de développe- ment rural d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) aide financièrement le Conseil des 4-H du Canada à développer davantage le leadership chez les jeunes des régions rurales.	J		Voir www.agr.gc.ca/policy/adapt/ initiatives_nationales/ 4h_f.phtml
	Un volet jeunesse a été incorporé à la Conférence rurale nationale 2002. Des initiatives jeunesse seront élaborées pour 2002–2003.	✓		
	Le Secrétariat rural, AAC, le ministère du Patrimoine canadien et Financement agricole Canada ont participé, de concert avec l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, à la commandite du premier atelier international sur l'acquisition de compétences en leadership chez les jeunes en milieu rural en octobre 2001.	✓		Voir www.lavoieagricole.ca
	La somme de 3,6 millions de dollars de l'Initiative des stages pour les jeunes chefs de FedNor a permis d'aider près de 150 récents diplômés du niveau postsecondaire à obtenir une expérience de travail liée à leur domaine d'études. Les participants ont pu acquérir de l'expérience et des compétences en matière de leadership en travaillant au sein d'entreprises et d'organismes	√		Voir www.fednor.ic.gc.ca, ou composer le 1 877 333-6733.
	Communautaires. Grâce à la somme de 1,1 million de dollars du programme Horizons sciences d'AAC, près de 200 récents diplômés ont pu trouver du travail dans le cadre des projets de recherche en sciences de l'agroalimentaire et en médecine vétérinaire. Leur contribution à la planification, à la mise en œuvre, à l'établissement de rapports et à l'évaluation de projets scientifiques a permis aux participants d'acquérir des compétences en leadership et une expérience de travail.	√		Voir res2.agr.gc.ca/research- recherche/ youth/shorizons/kitf.html

Offrir des débouchés, des programmes et des services mieux adaptés à la jeunesse rurale, notamment aux jeunes Autochtones

Enjeu : Accroître la participation de la jeunesse rurale au développement communautaire

PROCHAINE ÉTAPE	PRINCIPALES INITIATIVES/PRINCIPAUX RÉSULTATS	RÉALISÉ	EN COURS	COMMENTAIRES
10. Favoriser l'acquisition de compétences en leadership chez les jeunes. (suite)	À raison de 1,7 million de dollars, l'Initiative des projets pilotes du Partenariat rural canadien a permis de financer 48 projets visant à développer le leadership chez les jeunes. À titre d'exemple, l'Université de Guelph aide les jeunes « débrouillards » de l'Ontario rural à acquérir une expérience et à apprendre les techniques de leadership auprès de mentors du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire.	✓		Voir www.acoa-apeca.gc.ca/
	L'Agence de promotion économique du Canada atlantique a aidé près de 500 jeunes à acquérir des compétences en gestion d'entreprise.	✓		
11. Faire participer les jeunes aux futures activités régionales et nationales du Dialogue rural.	Des jeunes vivant en milieu rural ont participé à divers événements du Dialogue rural au pays. Ils ont participé activement aux quatre conférences régionales du Dialogue rural en 2001 et ont aidé à en planifier certains éléments (CB., Nouvelle-Écosse,Yukon et Ontario).	✓		
	Les Dialogues Jeunesse rurale en Colombie-Britannique ont permis de mettre sur pied trois conseils de jeunes.	✓		
	Le Forum 2001 des jeunes de la région de l'Ontario a porté sur les contributions et sur les rôles que doivent jouer les jeunes dans leurs collectivités.	✓		
	Trois séances du Dialogue rural se sont tenues au Nouveau- Brunswick en février 2002. Ces séances ont donné lieu à la tenue d'une conférence provinciale de Dialogue Jeunesse rurale, en mars 2002.	J		

Offrir des débouchés, des programmes et des services mieux adaptés à la jeunesse rurale, notamment aux jeunes Autochtones

Enjeu : Accroître la participation de la jeunesse rurale au développement communautaire

PROCHAINE ÉTAPE	PRINCIPALES INITIATIVES/PRINCIPAUX RÉSULTATS	RÉALISÉ	EN COURS	COMMENTAIRES
11. Faire participer les jeunes aux futures activités régionales et nationales du Dialogue rural. (suite)	Le secrétaire d'État a participé en mars 2002, dans le cadre du Dialogue rural, à une séance de discussion en direct avec les jeunes. On examine la possibilité d'organiser d'autres séances semblables. Des Canadiens et Canadiennes âgés de 18 à 29 ans participeront à un forum d'une journée à l'intention des jeunes vivant en milieu rural lors de la Conférence rurale nationale d'avril 2002.	✓ ✓		
12. Faire participer les jeunes aux activités des Équipes rurales.	Les Équipes rurales intègrent les jeunes à leurs activités au moyen des initiatives suivantes : Les Équipes rurales du Yukon et de l'Alberta ont établi des groupes de travail composés de jeunes. L'Équipe rurale de Terre-Neuve-et-Labrador collabore avec l'Aide au développement des collectivités de Terre-Neuve-et-Labrador afin de promouvoir l'entrepreneurship chez les jeunes. L'Équipe rurale du Manitoba s'est associée à la province du Manitoba à l'occasion d'un forum de la jeunesse rurale qui s'est tenu en même temps que le Forum rural 2002 à Brandon. L'Équipe rurale des Territoires du Nord-Ouest a tenu un atelier à l'intention des jeunes, en association avec la Territorial Youth Association (l'association des jeunes des Territoires); l'Équipe rurale du Nouveau-Brunswick a invité le directeur général du New Brunswick Youth Council (conseil des jeunes du Nouveau-Brunswick) à se joindre à l'Équipe; des représentants de Rural Youth Enterprise ont fait un exposé à l'intention de l'Équipe rurale de l'Ontario.			Pour communiquer avec l'Équipe rurale la plus près de vous, voir www.rural.gc.ca/ ruralteam_f.phtml ou composer le 1 888 781-2222 (sans frais).

Offrir des débouchés, des programmes et des services mieux adaptés à la jeunesse rurale, notamment aux jeunes Autochtones

Enjeu : Accroître la participation de la jeunesse rurale au développement communautaire

Enjeu : Accroître la participation de la jeunesse rurale au developpement communautaire								
PROCHAINE ÉTAPE	PRINCIPALES INITIATIVES/PRINCIPAUX RÉSULTATS	RÉALISÉ	EN COURS	COMMENTAIRES				
13. Avec des partenaires, élaborer et mettre en oeuvre une stratégie globale visant à prévenir chez les jeunes le crime et la victimisation dans les régions rurales et éloignées du Canada.	La Stratégie nationale de la jeunesse de la GRC, lancée en 2000, vise à réduire le crime et la victimisation, et comprend des initiatives pour les jeunes des milieux ruraux ou urbains. En juillet 2001, le gouvernement du Canada a consacré 145 millions de dollars additionnels sur quatre ans à la Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime. La Stratégie nationale s'attache à trouver les causes fondamentales du crime et de la victimisation. Depuis son lancement en juin 1998, elle a contribué à plus de 2 200 projets de prévention du crime dans plus de 600 collectivités du Canada. Celles-ci comprennent des collectivités rurales, éloignées et autochtones dans lesquelles 189 projets ont reçu plus de 4,8 millions de dollars pour répondre à leurs besoins particuliers au chapitre de la prévention du crime et de la victimisation. L'Initiative de réforme de la justice pour les jeunes du ministère de la Justice prévoit des fonds pour aider les collectivités à accroître leur capacité de créer des programmes communautaires de justice pour les jeunes. L'un de ces programmes consiste en un projet visant à rétablir la justice dans les collectivités rurales. Il est mis en oeuvre à Chipman, au Nouveau-Brunswick, et est fondé sur la reconnaissance de la différence entre les régions rurales et urbaines qui exigent souvent des solutions différentes en matière de prévention du crime. Le programme, en cherchant des solutions de rechange intéressantes au système juridique, veut chercher les causes fondamentales du crime chez les jeunes tout en rétablissant l'harmonie dans la collectivité.			Le site Web national de la jeunesse (www.choix.org/) a été créé pour les jeunes, par des jeunes. Voir www.crime-prevention.org, ou composer le 1 877 302-6272 (numéro sans frais). Courriel: youth-jeunes@justice.gc.ca, ou, par télécopieur, au (613) 954-3275.				

Renforcer les possibilités de mise en valeur du potentiel des collectivités rurales, leur leadership et l'acquisition de compétences

ceenemique	et communautane				
PROCHAINE ÉTAPE	PRINCIPALES INITIATIVES/PRINCIPAUX RÉSULTATS	RÉALISÉ	EN COURS	COMMENTAIRES	
14. Mettre en œuvre I'Initiative canadienne pour les collectivités rurales agricoles (ICCRA) afin de soutenir des projets comme des conférences portant sur des questions rurales organisées par des organismes non gouvernementaux.	L'ICCRA a été lancée en 2000 grâce à un financement de 9,3 millions de dollars sur trois ans. Ces fonds proviennent du Fonds canadien d'adaptation et de développement rural. Dans le cadre de cette initiative, on a déjà engagé 2,1 millions de dollars afin d'appuyer 67 projets pilotes, notamment des ateliers, des conférences et des séminaires organisés par des organismes non gouvernementaux. Forte de 2,4 millions de dollars, l'Initiative de planification communautaire pour les groupes de langue minoritaire des régions rurales agricoles du gouvernement fédéral a été lancée en 2001. Elle a pour objet d'aider les collectivités de langue officielle qui sont en situation minoritaire à surmonter les obstacles linguistiques auxquels elles se heurtent dans la poursuite du développement durable.			Voir www.agr.gc.ca/carci/ pour consulter les lignes directrices concernant les demandes, ou téléphoner au 1 877 295-7160 (numéro sans frais).	

Renforcer les possibilités de mise en valeur du potentiel des collectivités rurales, leur leadership et l'acquisition de compétences

PROCHAINE ÉTAPE	PRINCIPALES INITIATIVES/PRINCIPAUX RÉSULTATS	RÉALISÉ	EN COURS	COMMENTAIRES
15. Créer des outils électroniques afin de permettre aux collectivités d'interagir sur le plan régional et national.	Le Programme d'accès communautaire (PAC) régi par Industrie Canada de même que les gouvernements provinciaux et territoriaux, les municipalités, les bibliothèques, les écoles et le secteur privé rendent Internet accessible dans 5 500 collectivités rurales. Il faudra redoubler d'efforts pour utiliser les outils électroniques existants de façon à relier électroniquement les collectivités afin qu'elles soient davantage en mesure de mener des initiatives de développement économique et communautaire.	√	V	Voir cap.ic.gc.ca/francais/4000 newpro.asp pour trouver le site du PAC le plus près de chez vous, ou composer le 1 800 575-9200 (téléimprimeur : 1 800 465-7735).
16. Trouver de nouvelles façons d'appuyer les organismes voués au développement rural et au renforcement des capacités.	L'Initiative des projets pilotes du Partenariat rural canadien permet d'appuyer les projets qui concourent au développement rural et au renforcement des capacités. Par exemple, un projet portait sur la création et la mise en œuvre d'un programme de 12 mois qui donnait à des membres qualifiés des Premières nations la possibilité de travailler dans plusieurs organismes du gouvernement du Yukon. L'objectif visé était de s'initier à l'information disponible qui appuierait la planification et la prise de décisions dans les collectivités autochtones rurales partout au Yukon.	•		Voir www.rural.gc.ca/pilot/ pilot_f.phtml, ou composer le (613) 759-7112.
	FedNor renforce la capacité des collectivités rurales grâce à des partenariats noués avec les municipalités, les Premières nations et les organismes locaux de développement économique, notamment les Sociétés d'aide au développement des collectivités. Par exemple, il a versé 55 300 \$ pour l'élaboration d'un plan stratégique piloté par la collectivité de la région de Lacloche/Manitoulin. Le plan qui en a découlé constitue un fondement pour les activités de développement économique de la collectivité qui auront lieu au cours des prochaines années.		✓	Voir www.fednor.ic.gc.ca, ou composer le 1 877 333-6733 (numéro sans frais).

Renforcer les possibilités de mise en valeur du potentiel des collectivités rurales, leur leadership et l'acquisition de compétences

PROCHAINE ÉTAPE	PRINCIPALES INITIATIVES/PRINCIPAUX RÉSULTATS	RÉALISÉ	EN COURS	COMMENTAIRES
6. Trouver de nouvelles façons d'appuyer les organismes voués au développement rural et au renforcement	L'Initiative de développement économique communautaire de 2,7 millions de dollars du ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest aide les organismes à renforcer les capacités des collectivités.	✓		Voir www.wd.gc.ca/fra/ced/
des capacités. (suite)	Le programme pilote Possibilités liées aux ressources pour les collectivités du Nord de la Saskatchewan, qu'applique Ressources naturelles Canada, permet aux collectivités d'améliorer leur capacité de planifier et de former pour tirer profit des possibilités se rattachant au développement durable et à l'utilisation des ressources naturelles.	✓		Composer le (306) 953-8546.
	Développement des ressources humaines Canada a préparé les outils suivants en vue d'aider les collectivités à renforcer leurs capacités : le Guide de développement communautaire, l'Atelier sur le renforcement des capacités communautaires : Guide de l'animateur et le site Internet sur le renforcement des capacités communautaires.	✓		Voir www.hrdc-drhc.gc.ca/hrib/ hrif/community-communautaire menu/page4x.shtml ou composer le (819) 953-1920.
7. Trouver de nouveaux moyens d'aider les collectivités à acquérir des compétences en leadership.	Le programme de FedNor sur l'aide au développement des collectivités appuie le renforcement des capacités communautaires et l'acquisition de compétences en leadership par la formation et la mise en œuvre de pratiques exemplaires au sein des Sociétés d'aide au développement des collectivités.		✓	Voir www.ontcfdc.com
ieauci siiip.	On est en voie d'élaborer une initiative fédérale de partenariat qui épaulera les organismes communautaires se livrant à des activités de développement, notamment au renforcement des capacités des collectivités.		√	

Renforcer les possibilités de mise en valeur du potentiel des collectivités rurales, leur leadership et l'acquisition de compétences

4	ct communautanc			
PROCHAINE ÉTAPE	PRINCIPALES INITIATIVES/PRINCIPAUX RÉSULTATS	RÉALISÉ	EN COURS	COMMENTAIRES
18. Mener des projets de partenariat avec le secteur des coopératives.	En juin 2000, le Fonds canadien d'adaptation et de développement rural (FCADR) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) versait 500 000 \$ à un projet d'examen des obstacles à la croissance des coopératives agricoles, dans le dessein d'aider le secteur à mieux rivaliser. Les recommandations tirées de ce projet, qui a été mené à bien en septembre 2001, ont débouché sur le projet suivant de la phase II :	✓		Voir www.agr.gc.ca/policy/adapt/ index_f.phtml
	En février 2002, AAC annonçait qu'il versait 968 000 \$, puisés dans le FCADR, à un projet destiné à favoriser la concurrence et la vitalité à long terme du secteur coopératif agricole du Canada. Développement des ressources humaines Canada a contribué 1,9 million de dollars à un projet pilote de développement d'une coopérative de travailleurs.	✓	✓	
19. Poursuivre les initiatives des collectivités durables dans le cadre de la Stratégie du développement durable du Nord.	La Stratégie de développement durable 2001–2003 du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien prévoit des mesures qui supposent un partenariat avec les Premières nations, les Inuits et les Canadiens et Canadiennes vivant dans le Nord. Parmi ces mesures, citons la participation d'organismes autochtones à des projets du Conseil de l'Arctique (p. ex. les programmes de santé, du réseautage et des programmes de stage dans le cadre de l'Initiative sur l'avenir des enfants et des jeunes dans l'Arctique, la Politique sur le renforcement des capacités, l'Évaluation de l'impact du changement climatique dans l'Arctique).		√	Voir www.ainc-inac.gc.ca/pr/sus/ index_f.html

Créer des occasions permettant aux collectivités rurales de maintenir et d'élargir l'infrastructure nécessaire à leur développement

En	ieu :	Prévoir	de l	l'aide	pour	les	infras	tructures	municipa	les et	de	transport	

PROCHAINE ÉTAPE	PRINCIPALES INITIATIVES/PRINCIPAUX RÉSULTATS	RÉALISÉ	EN COURS	COMMENTAIRES
20. Concevoir le programme des infrastructures de sorte qu'il réponde aux priorités des Canadiens et Canadiennes des régions rurales et éloignées.	Le programme Infrastructures Canada investira 420 millions de dollars dans les régions rurales et éloignées du Canada entre 2000–2001 et 2005–2006. Les territoires et les provinces ont conclu des ententes avec le fédéral. Chacune d'elles prévoit un objectif d'investissement minimum en milieu rural (qui varie de 15 à 56 p. 100) qui doit être réalisé dans la province ou le territoire en cause. Les régions rurales et éloignées du Canada tireront parti de l'engagement du gouvernement canadien à verser, par le truchement de la Fondation pour l'infrastructure stratégique, une aide à frais partagés de 2 milliards de dollars à de vastes projets d'infrastructure et à favoriser la formation de partenariats entre les secteurs public et privé.		✓ ✓	Voir www.infrastructurecanada.gc.ca/ index_f.shtml
21. Parachever les négociations fédérales— provinciales-territoriales sur le Programme stratégique d'infrastructure routière. Signer et mettre en œuvre les ententes.	Des ententes ont été conclues avec la Nouvelle-Écosse, l'Alberta, le Manitoba et la Saskatchewan. Les négociations menées auprès des autres provinces et territoires devraient aboutir à la fin de 2002. Un montant de 600 millions de dollars sera versé au Programme stratégique d'infrastructure routière : 500 millions serviront à l'amélioration du réseau national des autoroutes et 100 millions à des initiatives nationales d'intégration de réseaux. Dans son discours du budget 2001, le gouvernement fédéral s'engageait à verser 600 millions de dollars en cinq ans à un nouveau programme d'infrastructure frontalière. On pourrait notamment appuyer des projets visant à donner ou à améliorer l'accès par autoroute aux postes frontaliers et à mettre en place des centres de traitement pour les véhicules commerciaux et de l'« infrastructure accessoire » comme des systèmes intelligents pour le transport.		\frac{1}{\sqrt{1}}	Voir www.tc.gc.ca/PSIR/menu.htm

Créer des occasions permettant aux collectivités rurales de maintenir et d'élargir l'infrastructure nécessaire à leur développement

Enjeu : Prévoir de l'aide pour les infrastructures municipales et de transport

	and pour recommediate mamerpares et de transport						
PROCHAINE ÉTAPE	PRINCIPALES INITIATIVES/PRINCIPAUX RÉSULTATS	RÉALISÉ	EN COURS	COMMENTAIRES			
22. Engager une tierce partie indépendante qui sera chargée de suivre l'incidence qu'auront les changements apportés au réseau de manutention et de transport des grains sur les agriculteurs, la Commission canadienne du blé, les sociétés ferroviaires, les entreprises céréalières, les expéditeurs et les ports.	On a chargé Quorum Corporation, en juin 2001, de suivre et d'évaluer l'efficacité globale du réseau canadien de manutention et de transport des grains. Le contrat passé avec cette entreprise expire en décembre 2003.		√				
23. Dresser la liste des changements qu'il est possible d'apporter aux services du réseau national de VIA Rail, changements qui permettraient de rétablir les services abandonnés ou amélioreraient le rendement de la Société.	VIA Rail évalue une étude de rentabilisation sur le rétablissement de certains services passagers. Les services évalués sont ceux de Vancouver–Calgary, Montréal–Sherbrooke–Saint John, Halifax–Sydney, Toronto–Peterborough et Toronto–Barrie–Collingwood. Le rétablissement de ces services serait bénéfique aux collectivités rurales où VIA Rail fait escale.		√	Le rétablissement de certains services chez VIA ne peut être envisagé que si une étude de rentabilisation a démontré que cela n'entraînerait pas une augmentation de l'actuel niveau de financement de VIA.			

Créer des occasions permettant aux collectivités rurales de maintenir et d'élargir l'infrastructure nécessaire à leur développement

PROCHAINE ÉTAPE	PRINCIPALES INITIATIVES/PRINCIPAUX RÉSULTATS	RÉALISÉ	EN COURS	COMMENTAIRES
24. Collaborer pour que l'Observatrice indépendante de la transition de la restructuration de l'industrie du transport aérien soit informée des enjeux ruraux relatifs au transport aérien dans les régions rurales et éloignées.	Le Secrétariat rural continue à consulter l'Observatrice et de collaborer avec les responsables de Transports Canada à répondre aux besoins des Canadiens et Canadiennes des régions rurales et éloignées en matière de transport aérien. Depuis avril 2000, le Secrétariat a pris part à trois réunions bilatérales avec l'Observatrice. Le deuxième rapport provisoire de l'Observatrice indépendante de la transition (Debra Ward) figure sur le site Web de Transports Canada. Dans son rapport, M ^{me} Ward indique qu'elle traitera plus en détail dans son troisième rapport provisoire des transporteurs qui desservent les régions éloignées et du Grand Nord. Le service aérien aux collectivités rurales et éloignées reste une priorité pour le Secrétariat rural, qui continue de collaborer avec le gouvernement dans ce dossier.		✓	Le projet de loi C-26 enchâsse dans la loi l'engagement d'Air Canada à maintenir pendant une période de trois ans le niveau antérieur des services offerts aux régions rurales et éloignées du pays. L'Observatrice continuera de surveiller ces services aériens. Pour obtenir de l'information sur la restructuration de l'industrie aérienne et sur l'Observatrice indépendante de la transition, voir www.tc.gc.ca/pol/fr/transport_aerien/Restructuration_des_transporteurs_aeriens.htm

Créer des occasions permettant aux collectivités rurales de maintenir et d'élargir l'infrastructure nécessaire à leur développement

		D / '		11 1 1								
311	lell •	Prevoir	de	l'aide	nour	165	ıntras	tructures	municipale	es et	de 1	transnort
سحو	Jour	1 100011	ac	i aiac	pour	100	IIIIII	Liuctuics	mamorpare		uc i	.runsport

PROCHAINE ÉTAPE	PRINCIPALES INITIATIVES/PRINCIPAUX RÉSULTATS	RÉALISÉ	EN COURS	COMMENTAIRES
25. Poursuivre et élargir le partenariat actuel concernant le logement à prix abordable	À la réunion qu'ont tenue en novembre 2001 les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux chargés du logement, le gouvernement du Canada réitérait son engagement à verser 680 millions de dollars à des projets de logement à prix abordable. En février 2002, les Territoires du Nord-Ouest étaient le plus récent territoire ou province à conclure une entente sur le logement à prix abordable avec le gouvernement fédéral. La Colombie-Britannique et le Québec avaient conclu des ententes en 2001.	√ √	J	Voir une liste de communiqués à www.cmhc-schl.gc.ca/fr/ presse/index. cfm.
	l'offre de logements à prix abordable par le truchement de plusieurs initiatives. Par exemple, le Centre canadien du partenariat public-privé dans l'habitation collabore avec des groupements communautaires à but non lucratif et les administrations municipales, provinciales et fédérale, à développer le secteur du logement à prix abordable.	•		www.cmhc-schl.gc.ca/fr/ amquablo/ logab/index.cfm.
26. Étudier la possibilité d'utiliser les nouveaux fonds fédéraux destinés aux infrastructures en vue de développer le logement à prix abordable.	Le logement à prix abordable constitue l'une des six catégories à l'égard desquelles les provinces et les territoires peuvent utiliser les fonds fédéraux destinés aux infrastructures. Dans son discours du budget 2001, le gouvernement du Canada réitérait son engagement à verser 680 millions de dollars en cinq ans à des projets de logement à prix abordable, ce qui bénéficiera également aux régions rurales et éloignées.		J	Voir www.cmhc-schl.gc.ca/fr/ amquablo/ logab/index.cfm, ou composer le 1 800 668-2642.

Brancher les Canadiens et les Canadiennes vivant en milieu rural à l'économie et à la société du savoir, et les aider à acquérir les compétences nécessaires à l'utilisation de la technologie

Enjeu : Offrir aux collectivités rurales et éloignées l'infrastructure des télécommunications

PROCHAINE ÉTAPE	PRINCIPALES INITIATIVES/PRINCIPAUX RÉSULTATS	RÉALISÉ	EN COURS	COMMENTAIRES
27. Favoriser les partenariats entre les secteurs public, privé et coopératif afin de mieux faire comprendre les télécommunications et d'étendre l'infrastructure des télécommunications aux collectivités rurales et éloignées.	Le Programme des collectivités ingénieuses d'Industrie Canada aide sept collectivités rurales et éloignées à mettre en œuvre les technologies de l'information et des communications. Ces collectivités prouvent que, grâce à ces technologies, il est possible de créer des règles de jeu égales pour toutes les collectivités, peu importe leur éloignement. En septembre 2001, Développement économique Canada a aidé à financer la tenue d'une réunion nationale, dans la région de Matawinie, sur le rôle des nouvelles technologies de l'information dans le développement rural. L'Initiative relative au développement durable des collectivités de Ressources naturelles Canada (GéoConnexions) donne aux collectivités des régions éloignées, rurales et nordiques et aux collectivités autochtones l'accès par Internet aux données et aux outils d'analyse nécessaires à la prise de décisions. Dans son discours du budget 2001, le gouvernement du Canada s'engageait à verser 600 millions de dollars en quatre ans à la mise en œuvre de la stratégie du Gouvernement en direct (GED). Il a aussi affecté 110 millions de dollars à la mise en place d'une nouvelle génération d'architecture de réseau à large bande par Internet qui relierait entre eux tous les organismes de recherche, notamment un grand nombre de collèges communautaires situés dans les régions rurales.		✓	Voir www.sci.gc.ca ou composer le (613) 996-1397.

Brancher les Canadiens et les Canadiennes vivant en milieu rural à l'économie et à la société du savoir, et les aider à acquérir les compétences nécessaires à l'utilisation de la technologie

Enjeu : Offrir aux collectivités rurales et éloignées l'infrastructure des télécommunications

PROCHAINE ÉTAPE	PRINCIPALES INITIATIVES/PRINCIPAUX RÉSULTATS	RÉALISÉ	EN COURS	COMMENTAIRES
28. Porter à 5 000 le nombre de sites du réseau du Programme d'accès communautaire dans les régions rurales et éloignées du Canada.	Plus de 5 500 sites du Programme d'accès communautaire (PAC) sont maintenant situés dans les régions rurales et éloignées du Canada. Dans le but d'étendre la couverture Internet à large bande, le gouvernement du Canada s'est engagé à prolonger le PAC et Rescol jusqu'en 2003–2004 à un coût annuel de 40 millions de dollars et, par la suite, à réserver 35 millions de dollars par année pendant trois ans à l'élargissement du système à large bande.	✓		Voir cap.ic.gc.ca/francais/ 4000newpro.asp pour savoir où se trouve le bureau du PAC le plus près de chez vous, ou composer le 1 800 575-9200 (téléimprimeur : 1 800 465-7735).
29. Mettre en œuvre les sept projets de collectivités ingénieuses dans les régions rurales et éloignées.	Les projets dans les sept collectivités rurales sont en cours.			Voir smartcommunities.ic.gc.ca/

Brancher les Canadiens et les Canadiennes vivant en milieu rural à l'économie et à la société du savoir, et les aider à acquérir les compétences nécessaires à l'utilisation de la technologie

Enjeu : Aider les entreprises rurales à tirer parti des possibilités de commerce électronique

PROCHAINE ÉTAPE	PRINCIPALES INITIATIVES/PRINCIPAUX RÉSULTATS	RÉALISÉ	EN COURS	COMMENTAIRES
O. Collaborer avec les entreprises afin de promouvoir l'application dans les régions	L'Agence de promotion du Canada atlantique a organisé des séminaires de sensibilisation au commerce électronique dans les régions rurales du Canada atlantique.	V		
rurales de nouvelles technologies, notamment le commerce	Développement économique Canada, Industrie Canada et Communications Canada ont organisé des conférences pour inten- sifier le développement du commerce électronique au Québec.	V		
électronique.	FedNor a contribué plus de 5,8 millions de dollars pour financer 28 projets ayant pour objet de développer l'infrastructure des télécommunications ainsi que des applications connexes dans le Nord de l'Ontario.	√		Voir www.fednor.ic.gc.ca, ou composer le 1 877 333-6733.
	Diversification économique de l'Ouest a établi un kiosque de services aux Autochtones, un portail Internet d'information sur les programmes qui s'adressent aux Autochtones de même que sur les services et les personnes-ressources en Saskatchewan. Il comprend des liens vers des sites d'information sur des organismes d'aide aux entreprises et sur les façons de faire des affaires avec le gouvernement du Canada.	√		Voir www.asksask.sk.ca/
	Diversification économique de l'Ouest a contribué 749 000 dollars au titre de 18 projets dans les régions rurales de l'Ouest canadien dans le cadre du programme Premiers emplois en sciences et technologie. Ce programme aide les entreprises à utiliser les nouvelles technologies en leur offrant le financement pour engager de nouveaux diplômés qui maîtrisent ces technologies.		✓	Voir www.wd.gc.ca/fra/finance/ programs/xfirstjb.html, ou composer le 1 888 338-9378 (numéro sans frais).
	canadien dans le cadre du programme Premiers emplois en sciences et technologie. Ce programme aide les entreprises à utiliser les nouvelles technologies en leur offrant le financement pour engager de nouveaux diplômés qui maîtrisent ces			programs/xfirstjb.htv composer le 1 888

Brancher les Canadiens et les Canadiennes vivant en milieu rural à l'économie et à la société du savoir, et les aider à acquérir les compétences nécessaires à l'utilisation de la technologie

Enjeu : Aider les entreprises rurales à tirer parti des possibilités de commerce électronique

PROCHAINE ÉTAPE	PRINCIPALES INITIATIVES/PRINCIPAUX RÉSULTATS	RÉALISÉ	EN COURS	COMMENTAIRES
80. Collaborer avec les entreprises afin de promouvoir l'application dans les régions rurales des nouvelles technologies, notamment le commerce électronique. (suite)	Grâce à une mise de fonds d'Industrie Canada, la Table ronde sur les possibilités des affaires électroniques canadiennes a conçu une trousse d'information à l'intention des petites et moyennes entreprises afin d'aider les entreprises rurales et urbaines à prendre de saines décisions en matière de commerce électronique. En juin 2000, le gouvernement du Canada a annoncé le budget de 300 millions de dollars dont sera doté le Fonds d'innovation de l'Atlantique pour accroître la capacité de la région à mener des activités de recherche et de développement de pointe qui contribueront directement à l'émergence d'une nouvelle économie fondée sur la technologie. Le Fonds d'innovation de l'Atlantique a reçu environ 195 propositions de projets d'une valeur de 810 millions de dollars pour la réalisation de projets au coût global de 1,5 milliard de dollars.			Voir www.acoa-apeca.gc.ca/f/ financial/aif/index.shtml

Renforcer la diversification économique du Canada rural grâce à une aide mieux ciblée

Enieu : Développer des industries et des activités touristiques à valeur ajoutée dans les régions tributaires de la production primaire

PROCHAINE ÉTAPE	PRINCIPALES INITIATIVES/PRINCIPAUX RÉSULTATS	RÉALISÉ	EN COURS	COMMENTAIRES
PROGRAINE ETAPE	PRINCIPALES INITIATIVES/PRINCIPAUX RESULTATS	KEALISE	EN COURS	COMMENTAIRES
31. Élaborer et promouvoir des programmes qui favorisent la diversification en faveur de secteurs à	Le Fonds canadien d'adaptation et de développement rural d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) est un programme de 60 millions de dollars par an qui appuie des initiatives favorisant l'innovation et la valeur ajoutée dans le secteur de l'agriculture.		✓	Voir www.agr.gc.ca/policy/adapt/index _f.phtml ou composer le (613) 759-1348.
valeur ajoutée.	En 2000–2001, le Programme de partage des frais pour l'investissement d'AAC a doublé, pour un total de 26,9 millions de dollars, les fonds de 777 projets de recherche du secteur privé. Dans l'ensemble, ces fonds sont largement destinés à des projets à valeur ajoutée surtout situés dans les collectivités rurales. Par exemple, le Programme a financé la recherche visant à accroître la valeur des pommes en leur donnant une texture et une couleur plus attrayantes.		√	Voir res2.agr.gc.ca/research- recherche/industry/mii/cheers/ succes-success_f.html, ou composer le (613) 759-7852.
	Le Programme de forêts modèles de Ressources naturelles Canada (RNCan) permet de déterminer les possibilités économiques sylvicoles durables de même qu'il permet d'élargir et de diversifier les économies des collectivités locales grâce à de vastes partenariats entre les parties intéressées.		✓	Voir www.modelforest.net, ou composer le (613) 992-5799.
	Le Programme forestier des Premières nations de RNCan a pour objet d'améliorer les conditions économiques en haussant le nombre d'emplois à long terme, en forgeant des partenariats et en renforçant la capacité des Autochtones d'exploiter des entreprises axées sur les ressources forestières et de gérer de façon durable les forêts des réserves.		✓	Voir fnfp.gc.ca/fnfp_f.html, ou composer le (613) 947-7380.
	Le Programme de développement des collectivités des organismes de développement régional prévoit l'appui continu des initiatives de diversification, notamment la production de placage de pin blanc, la production de sirop de bouleau et de friandises, et la fabrication artisanale à partir de matières forestières.		✓	Voir Ouest canadien - www.communityfutures.ca Ontario - www.ontcfdc.com Québec - www.dec-ced.gc.ca Atlantique - www.acoa- apeca.gc.ca, ou composer le 1 800 0-Canada (1 800 622-6232).

Renforcer la diversification économique du Canada rural grâce à une aide mieux ciblée

Enjeu : Développer des industries et des activités touristiques à valeur ajoutée dans les régions tributaires de la production primaire

PROCHAINE ÉTADE	PDINCIPALES INITIATIVES COUNSTIQUES A VAIEUR AJOUTEE MAI			
32. Collaborer avec les provinces et les territoires pour que les principaux filets de sécurité agricole soient en place.	À la réunion qu'ils ont tenue en 2001 à Whitehorse, au Yukon, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture ont convenu en principe d'un plan d'action pour le secteur agricole canadien au 21 ^e siècle. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux continuent de travailler en vue de parvenir à une entente concernant ce cadre stratégique pour l'agriculture, dans lequel ils se sont engagés à étudier de nouvelles orientations axées vers l'avenir en matière de gestion du risque. Les consultations qu'on projette d'organiser en 2002 auprès des représentants de l'industrie agricole, de la chaîne agroalimentaire et de l'ensemble de la société canadienne contribueront à l'élaboration d'une nouvelle approche en gestion du risque.	RÉALISÉ	✓	Voir www.agr.gc.ca/canadaentete
33. Mettre en oeuvre la nouvelle initiative de gérance agroenvironnementale.	Cette initiative est mise en oeuvre avec l'aide du financement triennal de 10 millions de dollars du Fonds canadien d'adaptation et de développement rural. Les projets visent les répercussions des pratiques agricoles sur la qualité de l'eau, du sol et de l'air, sur la biodiversité et sur les émissions de gaz à effet de serre. Ils sont approuvés par les conseils d'adaptation dirigés par le secteur.		√	Voir www.agr.gc.ca/policy/ environment/eb/ public_html/ebf/p_iga.html
34. Établir de nouveaux partenariats en vue du développement économique communautaire dans les régions rurales du Canada atlantique.	Le Programme de développement des entreprises de l'APECA a permis de prêter près de 80 millions de dollars à des entreprises des régions rurales du Canada atlantique. Ce programme aide les petites et moyennes entreprises à démarrer, à prendre de l'expansion ou à se moderniser.	√		Voir www.acoa-apeca.gc.ca/f/ financial/business.shtml

Renforcer la diversification économique du Canada rural grâce à une aide mieux ciblée

Enjeu : Développer des industries et des activités touristiques à valeur ajoutée dans les régions tributaires de la production primaire

PROCHAINE ÉTAPE	PRINCIPALES INITIATIVES/PRINCIPAUX RÉSULTATS	RÉALISÉ	EN COURS	COMMENTAIRES
34. Établir de nouveaux partenariats en vue du développement économique communautaire dans les régions rurales du Canada atlantique.	Le Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités, créé dans le cadre du Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique, est un programme doté d'un budget de 135 millions de dollars et conçu dans le but d'appuyer les mesures stratégiques qui répondent aux besoins de développement économique du Canada atlantique et qui aident principalement les collectivités rurales à renforcer leur assise économique.			
35. Développer des nouveaux débouchés durables et viables de pêche pour réduire la dépendance à l'égard des pêches existantes et en augmenter la valeur.	Pêches et Océans Canada a lancé le Programme de développement des pêches afin d'aider les Premières nations, les pêcheurs et les collectivités de la région du Pacifique à réduire leur dépendance à l'égard du saumon en trouvant de nouveaux créneaux de pêche axés sur les espèces sous-exploitées, en augmentant la valeur marchande des espèces exploitées et en développant de nouveaux créneaux d'aquaculture portant sur d'autres espèces que le saumon.	✓		Voir www.pac.dfo- mpo.gc.ca/ops/fm/toppages/ developfisheries.htm
36. Mettre en oeuvre le Programme de développement durable de l'aquaculture.	À l'automne 2000, Pêches et Océans Canada a lancé le Programme de développement durable de l'aquaculture qui bénéficie d'un financement de 15 millions de dollars par an.	✓		Pour de plus amples renseignements, composer le (613) 990-1459.

De concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, examiner et mettre à l'essai de nouvelles façons de donner aux Canadiens et aux Canadiennes vivant en milieu rural accès aux soins de santé à un coût raisonnable

Enjeux : Améliorer l'accès aux services de santé en favorisant la création de modèles novateurs capables de répondre aux besoins des Canadiens et Canadiennes vivant en milieu rural Favoriser l'amélioration de l'état de santé de la population rurale par la promotion de la santé et la prévention des maladies en collaboration avec les provinces et les territoires Appuyer les efforts déployés par les provinces et les territoires pour recruter des professionnels du secteur des soins de santé dans les régions rurales et les retenir

	PROCHAINE ÉTAPE	PRINCIPALES INITIATIVES/PRINCIPAUX RÉSULTATS	RÉALISÉ	EN COURS	COMMENTAIRES
3	les gouvernements provinciaux et territoriaux, financer des projets pilotes visant la création de nouvelles façons de voir à la prestation des soins de santé dans les régions rurales et éloignées du Canada.	L'Initiative d'innovations en santé pour les régions rurales et éloignées de Santé Canada finance plus de 75 projets nationaux et régionaux liés à la santé en région rurale d'une valeur collective de 11 millions de dollars. Un exemple : un projet géré par la NWT Registered Nurses Association visant à évaluer les possibilités qu'offre l'utilisation d'un service téléphonique pour faciliter la prestation de services sociaux et de soins de santé dans les collectivités éloignées. L'Initiative des projets pilotes du Partenariat rural canadien a appuyé 27 projets liés à la santé communautaire durant une période de quatre ans. Par exemple, le projet de Téléhospice de West Prince déterminera dans quelle mesure la télétechnologie à domicile peut faciliter la prestation de soins palliatifs aux résidants et résidantes de la région de West Prince, à l'Île-du-Prince-Édouard.	✓	✓	Voir www.hc-sc.gc.ca/ francais/santerurale/guide.html, ou composer le (613) 946-5100. Voir www.rural.gc.ca/pilot/ pilot_f.phtml, ou composer le (613) 759-7112.
3	88. Soutenir des initiatives qui créent de nouvelles façons d'utiliser les technologies de l'information pour améliorer la prestation des soins de santé dans les régions rurales et éloignées.	Le Programme des partenariats pour l'infostructure canadienne de la santé fournit plus ou moins 49 millions de dollars à des projets qui visent à améliorer l'accès aux soins médicaux des populations en régions rurales et éloignées. Par exemple, le secteur de la télémédecine de l'Université Memorial de Terre-Neuve gère actuellement un projet visant à mettre en place des installations de vidéoconférence pour la télésanté dans les collectivités de Bonavista et de Clarenville. Ces installations serviront à offrir des services de santé.		✓	Voir www.hc-sc.gc.ca/ohih- bsi/about_apropos/chipp- ppics/chippics-intro_f.html, ou composer le (613) 952-4526.

De concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, examiner et mettre à l'essai de nouvelles façons de donner aux Canadiens et aux Canadiennes vivant en milieu rural accès aux soins de santé à un coût raisonnable

Enjeux : Améliorer l'accès aux services de santé en favorisant la création de modèles novateurs capables de répondre aux besoins des Canadiens et Canadiennes vivant en milieu rural Favoriser l'amélioration de l'état de santé de la population rurale par la promotion de la santé et la prévention des maladies en collaboration avec les provinces et les territoires Appuyer les efforts déployés par les provinces et les territoires pour recruter des professionnels du secteur des soins de santé dans les régions rurales et les retenir

	PROCHAINE ÉTAPE	PRINCIPALES INITIATIVES/PRINCIPAUX RÉSULTATS	RÉALISÉ	EN COURS	COMMENTAIRES
3	8. Soutenir des initiatives qui créent de nouvelles façons d'utiliser les technologies de l'information pour améliorer la prestation des soins de santé dans les régions rurales et éloignées. (suite)	Le Programme de soutien à l'infostructure de la santé a accordé une aide de 1,3 million de dollars à six projets pilotes visant à évaluer de nouvelles technologies de l'information et à améliorer directement la prestation des soins de santé en milieu rural. L'Initiative des Collectivités ingénieuses appuie les services de télésanté dans le Nord de l'Ontario. Le Kuh-ke-nah Network of Smart First Nations possède un réseau à large bande, appelé K-NET, qui fournit des postes de travail en télésanté à cinq collectivités où, grâce à un équipement de vidéoconférence, les gens peuvent consulter à distance un médecin et d'autres professionnels de la santé. L'entreprise Inforoute santé au Canada a été mise sur pied grâce à un investissement de 500 millions de dollars. En premier lieu, elle mettra l'accent sur l'élaboration de dossiers électroniques sur les patients.		✓	Voir www.hc-sc.gc.ca/ohih- bsi/about_apropos/hihsp/hihsp -intro2_f.html, ou composer le (613) 952-4526. Pour plus de renseignements, consulter le site Web suivant : smart.knet.on.ca
3	9. Encourager les efforts de recherche à l'échelle nationale visant à inclure une perspective rurale (p. ex., les Instituts de recherche en santé du Canada).	Les Instituts de recherche en santé du Canada travaillent actuellement à l'élaboration d'un plan stratégique pour la recherche en santé rurale.			

De concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, examiner et mettre à l'essai de nouvelles façons de donner aux Canadiens et aux Canadiennes vivant en milieu rural accès à l'éducation à un coût raisonnable

Enjeu : Assurer l'accès au téléenseignement et à l'alphabétisation des adultes

	s au leicenseignement et a l'aiphabetisation des aduites			
PROCHAINE ÉTAPE	PRINCIPALES INITIATIVES/PRINCIPAUX RÉSULTATS	RÉALISÉ	EN COURS	COMMENTAIRES
40. Promouvoir l'usage des nouvelles technologies de téléenseignement.	L'Initiative des Réseaux d'apprentissage communautaires de Développement des ressources humaines Canada forme des partenariats avec des organismes communautaires afin d'assurer l'accès à des ressources éducatives par le biais des technologies de l'information et des communications.		V	Voir olt-bta.hrdc-drhc.gc.ca/ ourprogram/index_f.html, ou composer le (819) 953-0300.
	FedNor appuie des façons nouvelles et novatrices d'améliorer l'accès aux services éducatifs dans tout le Nord de l'Ontario. FedNor a injecté 500 000 \$ dans la mise à niveau de l'infrastructure de vidéoconférence et de réseau étendu au Collège Boréal pour fournir aux étudiants du Nord de l'Ontario un accès amélioré aux services d'enseignement à distance. Ce système sera également utilisé pour diffuser de l'information aux petits entrepreneurs du Nord de l'Ontario.		✓	Voir www.fednor.ic.gc.ca, ou composer sans frais le 1 877 333-6673.

Favoriser les partenariats stratégiques au sein des collectivités, entre les collectivités et entre les gouvernements afin de faciliter le développement des collectivités rurales

Enjeu : Renforcer la	Lentille rurale et	t intensifier le	Dialogue rural
-----------------------------	--------------------	------------------	----------------

PROCHAINE ÉTAPE	PRINCIPALES INITIATIVES/PRINCIPAUX RÉSULTATS	RÉALISÉ	EN COURS	COMMENTAIRES
41. Envisager la création d'un comité consultatif regroupant des représentants de la population rurale pour conseiller le secrétaire d'État.	La création d'un comité consultatif ayant pour mandat de fournir des conseils au secrétaire d'État au Développement rural va bon train.		•	
42. Faire en sorte que les organismes et les membres de divers groupes de la population rurale (p. ex., Premières nations, Métis, Inuits, minorités visibles, jeunes, femmes et bénévoles) participent davantage aux activités de l'Équipe rurale.	Les Équipes rurales de toutes les régions s'efforcent de stimuler la participation de citoyens et de citoyennes et d'organismes à leurs activités : • des citoyens et citoyennes et des organismes en région rurale ont aidé les Équipes rurales du Yukon, de la CB., de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse à organiser des conférences régionales; • l'Équipe rurale de l'Ontario a organisé une séance du Dialogue rural à l'intention des francophones de toute la province; • en raison du dialogue permanent entre l'Équipe rurale de l'Île-du-Prince-Édouard et la population rurale, l'Équipe a bénéficié de l'orientation nécessaire pour établir ses priorités; • un membre du Conseil de développement social du Nunavut est également membre de l'Équipe rurale du Nunavut; • en février 2002, l'Équipe rurale de la Colombie-Britannique a organisé une séance du Dialogue rural à l'intention des personnes qui souffrent d'une incapacité physique.		•	Pour joindre l'Équipe rurale de votre région, consulter le site www.rural.gc.ca/contact_f. phtml#conseil, ou composer le 1 888 781-2222.

Favoriser les partenariats stratégiques au sein des collectivités, entre les collectivités et entre les gouvernements afin de faciliter le développement des collectivités rurales

Enjeu : Renforcer la Lentille rurale et intensifier le Dialogue rural

PROCHAINE ÉTAPE	PRINCIPALES INITIATIVES/PRINCIPAUX RÉSULTATS	RÉALISÉ	EN COURS	COMMENTAIRES
43. Améliorer le Groupe de discussion en direct du Dialogue rural par le biais de consultations publique électroniques pouvant prendre la forme de séances de discussion interactives avec le secrétaire d'État.	<u> </u>		•	Cette séance sera évaluée, et les résultats aideront le Secrétariat rural à faire un usage stratégique du Groupe de discussion en vue de solliciter la participation des Canadiens en milieu rural, de les consulter et d'établir un dialogue avec eux.
44. Organiser dans les régions des activités liées au Dialogue rura en collaboration avec les partenaires au cours de 2001.	Les Équipes rurales ont organisé 11 séances régionales du Dialogue rural au Québec, en Ontario, en Saskatchewan et au Manitoba. Le secrétaire d'État a été l'hôte des conférences rurales régionales à Vernon en Colombie-Britannique, à Haines Junction au Yukon, à North Bay en Ontario et à Cornwallis en Nouvelle-Écosse.	✓		
	Les Équipes rurales de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon ont mené des sondages téléphoniques auprès des populations urbaines et rurales.	✓		Voir
	On a mis au point la Trousse d'outils pour un dialogue avec les collectivités afin d'aider les collectivités rurales et éloignées à tenir leurs propres séances de dialogue. Elle aidera les citoyens et les citoyennes à travailler ensemble à former une vision commune de leur collectivité, à nouer des partenariats et à décider des moyens à mettre en œuvre pour réaliser leur vision.	✓		www.rural.gc.ca/dialogue/tool/ index_f.phtml, ou composer le 1 888 781-2222.

Favoriser les partenariats stratégiques au sein des collectivités, entre les collectivités et entre les gouvernements afin de faciliter le développement des collectivités rurales

Enjeu : Renforcer la Lentille rurale et intensifier le Dialogue rural

		544464		
PROCHAINE ÉTAPE	PRINCIPALES INITIATIVES/PRINCIPAUX RÉSULTATS	RÉALISÉ	EN COURS	COMMENTAIRES
45. Organiser une nouvelle Conférence rurale nationale en 2002.	La deuxième Conférence rurale nationale a eu lieu en avril 2002, à Charlottetown.	✓		Voir www.rural.gc.ca/ conference/index_f.phtml
46. Inclure davantage d'articles locaux, particulièrement des articles produits par les jeunes, au bulletin trimestriel Le Temps rural.	Le personnel du <i>Temps rural</i> s'efforce de diffuser davantage d'articles locaux en incluant un plus grand nombre de reportages d'intérêt humain, en accroissant le nombre de reportages dont les citoyens et les citoyennes des régions rurales et éloignées constituent la source principale, et en mettant l'accent sur la façon dont les événements et les décisions influent sur les collectivités, plutôt que sur les processus gouvernementaux. Dans la mesure du possible, les rédacteurs vivent dans la collectivité sur laquelle ils écrivent, ou à proximité de celle-ci. Le numéro automne/hiver 2001 du bulletin <i>Le Temps rural</i> offrait une section spéciale de deux pages à l'intention des jeunes et accueillait un jeune collaborateur. Le numéro printemps 2002 comportera également des articles sur la jeunesse rurale. Des efforts accrus seront déployés pour faire en sorte que <i>Le Temps rural</i> soit publié quatre fois l'an.	✓	✓	Voir www.rural.gc.ca/newsletter/ index_f.phtml

Favoriser les partenariats stratégiques au sein des collectivités, entre les collectivités et entre les gouvernements afin de faciliter le développement des collectivités rurales

Enjeu : Améliorer l'exécution de l'Initiative des projets pilotes du Partenariat rural canadien

			pényoé	EN COURC	
	PROCHAINE ÉTAPE	PRINCIPALES INITIATIVES/PRINCIPAUX RÉSULTATS	RÉALISÉ	EN COURS	COMMENTAIRES
47.	Traiter rapidement les demandes de financement soumises à l'Initiative des projets pilotes du Partenariat rural canadien.	L'étape de l'approbation des demandes pour la quatrième et dernière année de l'Initiative des projets pilotes est terminée. Les efforts visant à réduire le délai d'approbation dans le cadre du programme ont échoué. Toutefois, les citoyens et les citoyennes des régions rurales et les ministères et organismes fédéraux ont formulé des recommandations sur les moyens de simplifier le processus de demande, et on en a tenu compte dans l'élaboration de la nouvelle Initiative de développement rural. Des changements importants seront apportés.		✓	Voir www.rural.gc.ca, ou composer le 1 877 295-7160 (numéro sans frais).
48.	Financer les projets pilotes qui visent à solutionner des problèmes clairement délimités et qui répondent à des objectifs précis.	L'Initiative de développement rural qui est en cours de planification ciblera spécifiquement des activités de développement communautaire dans le but d'optimiser le potentiel des collectivités grâce à la planification communautaire, au développement du leadership et à la promotion d'un développement durable qui établit un équilibre entre les questions économiques, sociales, culturelles et environnementales.		√	Voir www.rural.gc.ca, ou composer le 1 877 295-7160 (numéro sans frais).
49.	Partager les résultats des projets pilotes avec les membres de la population rurale de diverses façons, y compris par le truchement du site Web rural, du bulletin Le temps rural et des	On rédige des articles sur les projets pilotes à l'intention des médias ruraux, des bulletins régionaux des Équipes rurales et du bulletin national <i>Le temps rural</i> . Ces articles sont également publiés sur le site Web rural. Les projets pilotes qui se sont avérés une réussite sont mis en valeur aux conférences rurales, où l'on met en commun les enseignements qui en découlent et où l'on discute des possibilités de les reproduire dans d'autres collectivités.		✓ ✓	Voir www.rural.gc.ca
	journaux agricoles.	La publication <i>Projets pilotes : Réussites et leçons apprises</i> est disponible sur support papier et sur le site Web rural.	√		Voir www.rural.gc.ca ou composer le 1 877 295-7160 (numéro sans frais).
		Une description des projets pilotes figure sur le site Web rural.	J		Voir www.rural.gc.ca/pilot/pilot_ f.phtml

Promouvoir le Canada rural comme un endroit où il fait bon vivre, travailler et élever une famille, et reconnaître le rôle du Canada rural dans l'identité et le bien-être de la nation

En _.	eu : Reconnaître	la valeur du	Canada rural	et en i	tenir compte
-----------------	-------------------------	--------------	--------------	---------	--------------

PROCHAINE ÉTAPE	PRINCIPALES INITIATIVES/PRINCIPAUX RÉSULTATS	RÉALISÉ	EN COURS	COMMENTAIRES
50. Utiliser les structures parlementaires pour promouvoir publiquement	Le secrétaire d'État s'est adressé au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire concernant le Partenariat rural canadien et le Canada rural.	✓		Voir www.rural.gc.ca/ annualreport/2001/index.phtml
l'importance du Canada rural auprès de tous les Canadiens. Faire connaître les préoccupations des Canadiens vivant en milieu rural,	Le deuxième Rapport rural annuel au Parlement a été déposé en décembre 2001. On envoie régulièrement de l'information aux parlementaires afin qu'ils soient au fait des initiatives et des enjeux ruraux. Par exemple, on leur a fait parvenir de l'information sur les nouveaux programmes de financement, les rapports annuels, les plans	J	✓	
notamment en déposant le Rapport rural annuel au Parlement.	d'action et les rapports des activités du Dialogue rural. Le secrétaire d'État a participé à un débat exploratoire sur les industries primaires du Canada le 24 avril 2001. On invite les parlementaires locaux à participer aux activités organisées dans le cadre du Dialogue rural.	✓	J	Voir www.parl.gc.ca/
51. Poursuivre le Programme d'expositions rurales.	Le Programme d'expositions rurales continue de s'arrêter dans les foires, les conférences, les foires commerciales, les centres commerciaux et autres endroits pendant toute l'année. En 2001–2002, on a présenté ces expositions dans 111 collectivités rurales et éloignées.		J	

Promouvoir le Canada rural comme un endroit où il fait bon vivre, travailler et élever une famille, et reconnaître le rôle du Canada rural dans l'identité et le bien-être de la nation

Enjeu : Reconnaître la valeur du Canada	rural et en teni	compte
--	------------------	--------

,	,			
PROCHAINE ÉTAPE	PRINCIPALES INITIATIVES/PRINCIPAUX RÉSULTATS	RÉALISÉ	EN COURS	COMMENTAIRES
52. Poursuivre le dialogue entre le secrétaire d'État et les collectivités rurales et éloignées du Canada. Utiliser les connaissances ainsi acquises pour rehausser l'efficacité de la Lentille rurale.	 Le secrétaire d'État a : été l'hôte de quatre conférences régionales (Colombie-Britannique, Yukon, Ontario et Nouvelle-Écosse); rencontré des représentants de divers organismes ruraux ainsi que ses homologues provinciaux et territoriaux; participé à une séance de discussion en direct avec les jeunes ruraux en mars 2002; sillonné tout le Canada rural (depuis la Conférence rurale nationale de 2000, il a visité dix provinces et deux territoires). 	√		Pour en savoir davantage sur la Lentille rurale, voir www.rural.gc.ca/lens_f.phtml, ou composer le 1 (613) 759-7112.
Lentine rurale.	Ces activités ont permis de rehausser l'efficacité de la Lentille rurale.	1		
53. S'assurer de faire connaître à un public plus large les expériences réussies	Les projets pilotes réalisés dans le cadre du Partenariat rural canadien ont fait l'objet d'articles publicitaires dans les médias ontariens.	1		
dans le Canada rural par le biais de la radio et des journaux.	Les journaux locaux publient des articles sur la vie rurale qui sont rédigés à partir de communiqués, de sites Web et de publications du Secrétariat rural. Le secrétaire d'État a rencontré les représentants des associations des journaux communautaires de l'Ontario et de l'Alberta.		✓ ✓	Voir www.rural.gc.ca/ newsletter/index_f.phtml
	En 2001, Agriculture et Agroalimentaire Canada a produit environ 60 comptes rendus d'expériences réussies pour la radio. Le programme de radio prêt pour la diffusion est distribué par Broadcast News à 400 stations de radio dans l'ensemble du pays.		/	

Promouvoir le Canada rural comme un endroit où il fait bon vivre, travailler et élever une famille, et reconnaître le rôle du Canada rural dans l'identité et le bien-être de la nation

Enjeu : Reconnaître la valeur du	Canada rural et en tenir compte
----------------------------------	---------------------------------

PROCHAINE ÉTAPE	PRINCIPALES INITIATIVES/PRINCIPAUX RÉSULTATS	RÉALISÉ	EN COURS	COMMENTAIRES
54. Poursuivre la collaboration avec les organismes non gouvernementaux en	L'Équipe rurale de l'Alberta et l'Alberta Rural Newspapers Association ont lancé un programme annuel de reconnaissance visant à promouvoir l'excellence du journalisme rural.		✓	
vue de promouvoir le Canada rural.	Le Partenariat rural canadien appuie les initiatives des organismes ruraux visant à promouvoir le Canada rural. Par exemple, celui-ci a fourni du financement dans le cadre de l'Initiative canadienne pour les collectivités rurales agricoles (ICCRA).		✓	Voir www.agr.gc.ca/carci/
	En mars 2002, le secrétaire d'État a lancé le Dialogue urbain et annoncé qu'il visiterait plusieurs villes canadiennes cette année afin de discuter, dans un cadre urbain, le rôle important que jouent les collectivités rurales et éloignées. Jusqu'ici, il a		✓	
	prononcé des discours et rencontré des membres d'organismes à Edmonton, Calgary, Regina, Toronto, Montréal et Saint John.			

Annexe 2

Liste des membres du Partenariat rural canadien (Groupe de travail interministériel)

Agriculture et Agroalimentaire Canada www.agr.gc.ca

Agence de promotion économique du Canada atlantique

www.acoa.ca

Agence des douanes et du revenu du Canada

www.ccra-adrc.gc.ca

Développement économique Canada pour les régions du Québec

www.dec-ced.gc.ca

Société canadienne d'hypothèques et de logement

www.cmhc-schl.gc.ca

Société canadienne des postes

www.canadapost.ca

Agence canadienne d'évaluation environnementale

www.ceaa.gc.ca

Patrimoine canadien

www.pch.gc.ca

Commission canadienne du tourisme

www.canadatourisme.com

Citoyenneté et Immigration Canada

www.cic.gc.ca

Ministère des Finances Canada

www.fin.gc.ca

Ministère de la Justice Canada www.canada.justice.gc.ca

Ministère de la Défense nationale

www.dnd.ca

Environnement Canada

www.ec.gc.ca

Financement agricole Canada

www.fcc-sca.ca

Initiative fédérale du développement économique dans le

Nord de l'Ontario (FedNor)

www.fednor.ic.gc.ca

Pêches et Océans Canada

www.dfo-mpo.gc.ca

Santé Canada

www.hc-sc.gc.ca

Développement des ressources humaines Canada

www.hrdc-drhc.gc.ca

Affaires indiennes et du Nord Canada

www.inac.gc.ca

Industrie Canada

www.ic.gc.ca

Ressources naturelles Canada

www.NRCan-RNCan.gc.ca

Bureau du Conseil privé www.pco-bcp.gc.ca

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada www.pwgsc.gc.ca

Gendarmerie royale du Canada www.rcmp-grc.gc.ca

Statistique Canada www.statcan.ca

Transports Canada www.tc.gc.ca

Secrétariat du Conseil du Trésor www.tbs-sct.gc.ca

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada www.wd.gc.ca